

## Intelligence artificielle et analyse des déclarations de politique générale en France de 2017 à 2024

**Abdelhak A. BENSEBIA**

**Lineda BAMBRİK**

*Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed*

bensebia.abdelhak@univ-oran2.dz  
<https://orcid.org/0000-0002-8042-0464>

bambrik.lineda@univ-oran2.dz  
<https://orcid.org/0000-0003-0583-9350>

### Resumen

Esta contribución tiene como objetivo realizar una reflexión sobre un corpus político compuesto por discursos de política general de la Quinta República Francesa de 2017 a 2024, utilizando los métodos y técnicas de análisis estadístico y de *hyperdeep*. El objetivo de este estudio es trazar la historia de este ritual político, caracterizar su evolución lingüística, comprender sus objetivos y propiedades textuales, y luego analizar las singularidades que definen a cada primer ministro y las opciones retóricas adoptadas.

**Palabras clave:** Francia, declaración general, proximidades, retórica, discursividad.

### Résumé

La présente contribution ambitionne d'engager une réflexion autour d'un corpus politique composé de discours de politique générale de la Cinquième République française de 2017 à 2024, à l'aide des méthodes et des techniques de l'analyse statistique et de l'*hyperdeep*. L'objectif de cette étude est de retracer l'histoire de ce rituel politique, de caractériser son évolution linguistique, de comprendre ses objectifs et ses propriétés textuelles, puis d'analyser les singularités qui définissent chaque Premier ministre et les choix rhétoriques adoptés.

**Mots-clés :** France, déclaration générale, proximités, rhétorique, discursivité.

### Abstract

The present contribution aims to engage in a reflection on a political corpus composed of general policy speeches from the French Fifth Republic from 2017 to 2024, using the methods and techniques of statistical analysis and *hyperdeep*. The objective of this study is to trace the history of this political ritual, to characterize its linguistic evolution, to understand its objectives and textual properties, and then to analyze the singularities that define each Prime Minister and the rhetorical choices adopted.

**Keywords:** France, general declaration, proximities, rhetoric, discursivity.

## 1. Introduction

La cérémonie du discours de politique générale est un événement qui marque le début du mandat d'un nouveau gouvernement. En prenant la parole, le Premier ministre fixe les priorités de son gouvernement et les mesures qu'il souhaite mettre en œuvre.

Surnommée le laboratoire de la démocratie européenne, la France considère cet événement politique comme un rendez-vous républicain et une opportunité à saisir pour deux raisons majeures. La première, c'est d'offrir à l'audience le moment tant attendu de connaître de plus près le Premier ministre : son programme, son plan d'action, sa maîtrise de la situation politique, sa loyauté envers le président et sa capacité à mettre en œuvre des réformes. La deuxième est la manière dont il légitime son plan de réformes et son mode opératoire qui suscitent l'intérêt non seulement des parlementaires, mais aussi des linguistes qui cherchent à comprendre le choix des mots, les stratégies de persuasion et tout ce qui concerne son éloquence. Chaque Premier ministre cherche à se distinguer en adoptant une stratégie de discours qui prend en compte trois facteurs : la majorité au parlement, l'engagement de responsabilité du gouvernement et l'ambition politique. L'engagement de responsabilité du gouvernement demeure un moment clé qui définit l'action du gouvernement. Il s'agit d'un choix fait par le Premier ministre afin de montrer sa capacité à mener à bien ses engagements. Or, s'il n'obtient pas le vote de confiance du Parlement, son gouvernement présente sa démission. Certains Premiers ministres ont également choisi de s'adresser aux deux chambres du Parlement. S'agit-il d'un choix volontaire et dicté par l'ordre politique ou d'une stratégie qui tend à asseoir plus de légitimité quant à l'action du gouvernement ?

La problématique centrale de cette recherche est de déchiffrer les liens qui peuvent se tisser entre le discours et l'action dans cette forme de communication politique (Benesebia & Bambrik, 2023), de saisir les choix linguistiques et rhétoriques, et d'identifier les thématiques et les caractéristiques spécifiques qui distinguent chaque Premier ministre/mandat politique. Elle découle également de trois objectifs : le premier est de répondre à la question des spécificités textuelles et des modalités discursives de ce discours événementiel. Le deuxième est d'illustrer les particularités linguistiques qui définissent la parole de chaque orateur, selon les mandats présidentiels, en tenant compte de ses orientations politiques. Le dernier vise à comprendre, de manière particulière, les discours de déclaration de politique générale des deux mandats du président Macron. Le but de cette contribution est d'appréhender ces objectifs et de tenter d'y apporter une réponse en empruntant la voie de la lexicométrie (Beaudoini, 2016).

Afin d'atteindre les résultats escomptés, cette étude recense l'ensemble des déclarations de politique générale en France, après la formation d'un nouveau gouvernement, couvrant la période de 2017 à 2024. Elles ont été recueillies depuis les sites internet <https://www.info.gouv.fr> et <https://www.vie-publique.fr>. Le corpus d'analyse,

composé de cinq discours<sup>1</sup>, a été étiqueté et traité dans le but de répondre aux questions posées et adapté selon les exigences imposées par le traitement informatique. Des balises ont été introduites pour tenir compte de la date de chaque déclaration et permettre de déterminer également la conjoncture politique. L'investissement dans des outils de statistiques textuelles (Lebart & Salem, 1994) nous permettra de nous renseigner sur les thématiques prioritaires de chaque mandat gouvernemental et présidentiel.

## **2. Le discours de déclaration de politique générale : d'une tradition qui date de l'Antiquité à l'exercice de la censure**

L'origine du discours de politique générale remonte à l'Antiquité, dans les cités grecques et romaines. Déjà, de grands orateurs tels que Démosthène, Cicéron et Périclès captivaient leurs assemblées par des discours exposant leurs aspirations sociales et leurs ambitions politiques. Leurs discours sont marqués par l'éloquence et l'engagement politique, et recourent à un système argumentatif efficace qui cherche à aborder des thèmes comme la démocratie, la justice, les libertés, la citoyenneté ou encore la gestion de la Cité. Ils investissent notamment dans différentes techniques argumentatives et persuasives et défendent de grandes causes politiques. Ce sont autant de pierres qui s'ajoutent à ce que nous appelons aujourd'hui *la communication politique*.

Le discours politique de déclaration générale fait partie intégrante de cette communication. Ses particularités discursives font que cet exercice reste caractéristique de toute instance politique moderne. L'influence de cette tradition rhétorique est indéniable dans la politique occidentale. Le style, les thèmes abordés, les techniques de persuasion et d'argumentation puisent leurs racines dans l'art oratoire antique. Le système parlementaire britannique et les discours révolutionnaires français ont également contribué à façonner cette pratique qui varie aujourd'hui d'une nation à une autre et reflète semble-t-il les particularités et les valeurs de chaque démocratie.

Le discours de politique générale est également une tradition républicaine française qui remonte en particulier à la Troisième République et s'inscrit dans la Constitution de 1958 (article 49) de la Cinquième République. C'est désormais une composante essentielle de son système politique. Un exercice politique majeur qui permet de garantir le bon fonctionnement d'une démocratie en cherchant à assurer un dialogue permanent entre le gouvernement et les chambres de représentants du peuple.

Ce rituel discursif est prononcé par le Premier ministre devant l'Assemblée nationale soit au début de la nouvelle législature, soit après l'élection présidentielle ou législative. Il revêt une importance capitale, même s'il est facultatif, car il offre au locuteur la possibilité de s'adresser aux parlementaires et de présenter les futures réformes de son gouvernement, de fixer les objectifs qui doivent souvent tenir compte du programme du

---

<sup>1</sup> Sources : <https://www.assemblee-nationale.fr>, <https://www.dila.premier-ministre.gouv.fr>, <https://www.assemblee-nationale.fr> et [https://www.vie-publique.fr](https://www.vie-publique.fr/vie-publique.fr).

président. La confiance du Parlement sera alors désormais sollicitée pour que le nouveau locataire de Matignon puisse mener à bien son programme gouvernemental.

Ce discours se présente comme un premier exercice difficile en vue de convaincre les parlementaires de l'opposition. Le locuteur doit manifester, tout d'abord, toutes les formes de retenues et de réserves, particulièrement lorsque le parti auquel il appartient n'a pas la majorité. Il est également dans l'obligation non seulement de convaincre, mais aussi de conquérir l'attention de son auditoire, en manifestant ses aptitudes à maîtriser les dossiers de réformes, et de les mettre en œuvre. La pertinence de ses réformes est au cœur de son discours, comme la confiance des représentants du peuple (Marchand, 2007).

La lecture historique des différentes Républiques révèle que ce discours a évolué et ne cesse d'évoluer au fil du temps et des Constitutions. Cette allocution devient un moment de confrontation entre la majorité et l'opposition, entre les différents courants politiques, et un consensus politique demeure souvent difficile à approcher.

La symbolique de cet exercice se situe dans son caractère solennel et fort qui engage des implications concrètes (Benesebia & Bambrik, 2023 : 242) qui se traduisent par un vote de confiance qui reste non obligatoire. Nombreux sont les Premiers ministres qui ont choisi de l'éviter car ils redoutaient un rejet ou manquaient de majorité. En 2022 et 2024, Gabriel Attal, Elisabeth Borne et Michel Barnier ont fait le choix de s'adresser aux deux chambres du Parlement sans engager la responsabilité de leurs gouvernements respectifs. Une stratégie qui soulève des questions sur leurs motivations et dont les tenants et les aboutissants méritent d'être analysés ultérieurement.

Ce discours est également l'occasion pour les parlementaires de questionner le nouveau Premier ministre, de débattre du choix de ses priorités et de contrôler l'action de l'exécutif. Les ministres sont mobilisés autour des réformes à engager et doivent, à leur tour, participer à cet effort de convaincre le Parlement.

Cette pratique de prononcer un discours de déclaration générale en France remonte bien avant l'avènement de la Cinquième République.

La naissance de l'Assemblée nationale, comme instance populaire qui débat et discute un programme politique en France, date de l'Ancien Régime, entre 1598 et 1792. À cette époque, les états généraux de 1614 sous le règne de Louis XIII faisaient office d'une chambre de représentants, composée de trois blocs : la noblesse, le tiers état et le bloc du clergé, qui disparurent de 1616 à 1788 pour revenir en 1789 afin de discuter de la crise financière de l'époque. Ces états généraux cédèrent par la suite leur place à une assemblée constituante en 1789, puis à l'Assemblée nationale législative, en adoptant la première constitution écrite le 13 septembre 1791. Cette Assemblée, appelée à l'époque la Convention nationale, fut marquée par l'introduction, pour la première fois, du suffrage universel masculin et de la réunion, pour la première fois également, de députés qui décidèrent de l'abolition du régime de la monarchie constitutionnelle et de l'avènement de la Première République en France le 21 septembre 1792.

Une lecture historique de la politique française atteste que cette tradition oratoire comme exercice manifeste de la rhétorique et de l'éloquence politique pourrait dater de la Monarchie de Juillet ; une monarchie qui s'est mise en place entre deux révolutions, celles de 1830 et de 1848, sous le règne de Louis-Philippe I<sup>er</sup> et comme une suite directe d'un soulèvement populaire qui mit fin au régime autoritaire et liberticide de Charles X.

On attribue à Jacques Laffitte (BNF, 1844), président du Conseil des ministres, la première allocution devant une instance élue, le 1<sup>er</sup> décembre 1830. Une déclaration dans laquelle il se porta garant des libertés individuelles, et œuvra pour des réformes sociales, politiques et économiques qui répondaient aux aspirations de la population. Force est de constater que ce discours portait désormais tous les marqueurs d'une déclaration générale d'un gouvernement devant des représentants du peuple et prêt à défendre également leurs points de vue.

Cet exercice politique s'ancre comme une composante incontournable qui marqua la Troisième République entre 1870 et 1940. Adolphe Thiers, surnommé *l'homme de la paix* (Tandonnet, 2017), chef du pouvoir exécutif de la jeune République française dès février 1871 et nouveau président du Conseil des ministres, prononçait un discours devant les parlementaires, connu sous le nom de *Pacte de Bordeaux*, dans lequel il appelait à mettre fin aux divergences politiques pour se concentrer sur les priorités nationales. Il se distinguait par ses actions en faveur d'une démocratie naissante, notamment par ses adresses quotidiennes à l'Assemblée nationale lors des premières semaines de son mandat. Il marqua l'histoire de la vie parlementaire française, le 19 février 1871, en instaurant une nouvelle tradition de communication directe entre le gouvernement et le peuple.

Avec l'adoption de nouvelles réformes constitutionnelles en 1875, et l'établissement du régime parlementaire, une nouvelle tradition politique voit le jour sous la Troisième République. Les gouvernements deviennent responsables devant la représentation nationale et sont tenus de défendre leurs bilans et actions afin d'échapper à la censure. Ces réformes eurent un écho positif. Elles jouèrent un rôle déterminant et historique dans l'émergence de la doctrine démocratique et de l'art de bien gouverner.

Quant au discours de Charles de Freycinet, il se distingua comme le Premier ministre qui se prêta à cet exercice solennel, le 16 janvier 1880 devant le Sénat. Le *Journal officiel* de la République française en date du 17 janvier 1880 publie cette communication en l'intitulant *Communication à la Chambre des députés sur la politique du gouvernement, le 16 janvier 1880*<sup>2</sup>. Les différentes déclarations de politique générale dans la France d'aujourd'hui ressemblent beaucoup à son discours d'alors et à sa façon de faire. La laïcité et l'instruction publique obligatoire constituent les axes de ses réformes et figurent parmi les priorités nationales. C'est à ce gouvernement que les

---

<sup>2</sup> Disponible sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62138954>

Français doivent le 14 juillet comme fête nationale et l'inscription de la devise *Égalité, Liberté, Fraternité* sur les frontons des institutions publiques.

Le discours de politique générale devient, par conséquent, un exercice capital sous la Quatrième République, de 1946 à 1958. Paul Ramadier fut investi Premier président du conseil de la nouvelle République. Ses actions reposent sur la sauvegarde du régime parlementaire comme socle de toute démocratie (Fonvieuille-Vojtovic, 1993), le consensus comme processus garantissant la paix, la réédification d'une nouvelle nation, la mobilisation autour d'un politique socialiste qui reste confiant et attaché aux valeurs sociales de la République.

Or, depuis l'avènement de la Cinquième République en 1958, ce rituel politique n'a cessé de se transformer en un lieu de confrontation politique et en un véritable exercice démocratique.

Fervent défenseur de la République, Michel Debré fut nommé Premier ministre de la jeune Cinquième République par le Général de Gaulle en 1959. Il marque l'histoire politique comme étant le premier chef de l'exécutif de cette nouvelle République ayant prononcé son discours de déclaration générale dans un contexte historique et politique dominé par la guerre d'Algérie. C'était aussi, la première déclaration retransmise à la télévision française.

Face à l'Assemblée nationale française, le 15 janvier 1959, il y souligna que les pouvoirs publics devaient s'inscrire dans une nouvelle logique, celle du maintien de l'ordre et de la sécurité nationale (Debré, 2017). Michel Debré sollicite la confiance de l'Assemblée malgré l'absence d'une majorité absolue.

La Cinquième République a vu se succéder 27 Premiers ministres. Depuis Michel Debré jusqu'à l'arrivée de Michel Barnier, le discours de politique générale a connu des moments inédits qui ont offert à l'opposition l'occasion de s'emparer de la tribune pour s'opposer aux différentes réformes voulues. Dans un climat souvent tendu, les critiques fusent et les remises en question pleuvent. Ce moment d'échange musclé est un révélateur du climat politique et peut même donner des indications sur la suite du mandat.

Depuis le début de cette République, nous comptons 90 motions de censure déposées. La motion de censure en date du 5 février 2024, qualifiée de défiance, signée par l'ensemble de l'opposition (LFI, PS, écologistes et communistes), vise à protester et à dénoncer la décision du gouvernement qui n'a pas sollicité le vote de confiance après le discours d'Attal, nommé nouveau Premier ministre le 9 janvier 2024. Aucun mandat présidentiel n'a enregistré autant de motions de censure de gouvernement. Élisabeth Borne, Première ministre de 2022 à 2024, en compte désormais 31. Un record sous la Cinquième République a été franchi. Un bras de force institutionnel s'est installé. Il traduit la volonté des deux gouvernements, celui d'Attal et celui de Borne, de passer en force leurs réformes et de ne pas se soumettre au diktat de l'opposition. Pourtant, le débat autour du vote de confiance est un enjeu démocratique important. Il

permet de mesurer le soutien du Parlement au gouvernement et de garantir le respect de l'équilibre des pouvoirs.

À ce propos, il est à rappeler que, selon l'article 49 de la Constitution française de la Cinquième République, le Premier ministre a un choix à faire : soit il engage la responsabilité de son gouvernement sur son programme, sur un texte de loi, soit il se contente d'une simple déclaration de politique générale. S'il opte pour le premier choix, le vote de confiance devient obligatoire. Jean Castex (2020), Édouard Philippe (2017), Jean-Marc Ayrault (2012), François Fillon (2007), par exemple, ont engagé la responsabilité politique de leurs gouvernements et obtenu la confiance des députés.

L'histoire de la Cinquième République retient la nomination de Gabriel Attal, Premier ministre le 09 janvier 2024, âgé de 35 ans, devenant ainsi le plus jeune Premier ministre de la V<sup>e</sup> République, dirigée par le plus jeune président. Il se distingue de ses prédécesseurs par sa capacité à résumer sa déclaration générale autour de quatre verbes : *démiscardiser*, *déverrouiller*, *aller* et *débureaucratiser*. Il se sert également des verbes *agir* et *bâtir* galvaudés principalement par Macron. De plus, les mots *souveraineté* et *maîtrise de son destin* rappellent les discours d'investiture du général de Gaulle et le discours de politique générale de Paul Ramadier.

Cependant, sous le régime de la Cinquième République française, le chef de l'État a toujours exercé la prérogative de dissoudre le parlement à plusieurs reprises. De Charles de Gaulle à François Mitterrand, en passant par Emmanuel Macron, ce système institutionnel a connu sept dissolutions. L'histoire politique retient un gouvernement qui n'est resté que huit mois, à la suite de la décision du Président Macron de dissoudre l'Assemblée nationale le 9 juin 2024 et de convoquer des élections législatives les 30 juin (premier tour) et 7 juillet 2024 (deuxième tour). Une décision qui faisait suite à une large victoire du Rassemblement national (Extrême droite) aux élections européennes de 2024. Par ailleurs, après les cinquante-cinq jours qui ont suivi ces élections législatives, Macron prend la décision de nommer Michel Barnier, un homme politique de droite âgé de 73 ans, au poste de Premier ministre, écartant ainsi toute possibilité d'instituer un homme de gauche, malgré la victoire de la gauche aux législatives. Ce choix politique suscite désormais des controverses au sein de l'opinion publique et de la classe politique.

Après 91 jours passés à Matignon, Michel Barnier, le Premier ministre le plus âgé de la Cinquième République, est renversé le 4 décembre 2024 à la suite d'une motion de censure votée par 289 députés et portée par le groupe de Gauche (NFP), faisant de lui le Premier ministre le plus éphémère de cette République. C'est la deuxième motion de censure à aboutir sous la Cinquième République, la première depuis celle de 1962 qui a fait tomber le gouvernement de Georges Pompidou. On retient également la nomination de François Bayrou, quatrième Premier ministre en un an, et le deuxième Premier ministre le plus âgé après Michel Barnier.

Pour conclure, il faut rappeler que le discours de déclaration de politique générale en France demeure une tradition républicaine qui s'inspire d'une pratique qui date de l'Ancien Régime. Nombreuses sont les particularités qui distinguent chaque période de son histoire, et reflètent, par conséquent, une politique en mouvement, une dynamique sociale qui rend compte de l'évolution de la démocratie qui ne cesse de progresser et d'avancer. C'est également un exercice oratoire que seul son orateur détermine par les procédés linguistiques engagés ou encore par les réformes à engager.

### **3. La statistique textuelle appliquée aux discours de déclaration générale**

Le développement des nouvelles technologies, associées au domaine de la linguistique et au traitement automatique des langues, a eu un impact significatif sur les études portant sur l'analyse des corpus politiques (Benesebia & Bambrik, 2022). Aujourd'hui, peu nombreuses sont celles qui se sont intéressées aux corpus politiques sans que l'accent ne soit mis sur l'analyse des thématiques et des singularités discursives qui caractérisent les discours des Premiers ministres en France sous la Cinquième République.

Il serait pertinent, au passage, de rappeler les travaux de Pascal Marchand, qui s'inscrivent dans le cadre de l'analyse du discours des Premiers ministres français de 1958 à 2008 (Marchand, 2007).

Ce rituel politique a été déchiffré grâce à la statistique textuelle en utilisant les logiciels Tropes, Lexico et Hyperbase, qui ont permis de générer une image assez intéressante et originale (Mayaffre, 2008) de ces discours.

Par conséquent, bien que notre contribution s'inscrive dans la continuité de ces travaux, elle vise d'abord à exploiter les nouveaux progrès de l'informatique en se servant du logiciel *R (Iramuteq)*, réputé pour ses résultats fiables et précis, ainsi que d'*Hyperbase*. Elle couvre la période de 2017 à 2024 et opte pour une analyse thématique destinée à éclairer les programmes et priorités qui ont marqué les deux quinquennats de Macron, en intégrant l'intelligence artificielle dans ce processus d'analyse (Guaresi, 2020).

Nous avons donc choisi d'étudier un corpus de textes en appréhendant uniquement les discours qui marquent le début du mandat gouvernemental et en excluant ceux qui ont été prononcés au cours de l'exercice du mandat. Les interprétations qui découlent de ce discours représentent également une source inépuisable de données et d'informations pertinentes pour la réalisation d'études historiques, politiques et linguistiques. L'analyse d'un corpus textuel ne saurait être réduite à une simple activité ; elle s'inscrit dans un processus herméneutique prolongé, fondé sur des éléments explicites ou implicites. Cette démarche analytique implique non seulement l'observation et la contextualisation, mais également l'interprétation des données.

Le sens d'un terme ne peut être appréhendu qu'en relation avec un contexte spécifique et chaque mot agit à la fois comme signifiant et comme contexte (Guaresi & Mayaffre, 2021). L'analyse d'un corpus textuel pose un défi majeur pour les chercheurs en linguistique, et demande des capacités d'interprétation importantes. L'intégration

d'outils informatiques et la numérisation des données ont engendré un intérêt croissant pour le développement d'applications informatiques au sein des humanités numériques. Ces ressources ont pour objectif d'élever les analyses à un niveau supérieur qui transcende les lectures conventionnelles. Chaque élément de texte est soumis à une visualisation rigoureuse, une inspection détaillée, et un examen minutieux, permettant ainsi d'enrichir la compréhension des dynamiques linguistiques et politiques sous-jacentes.

#### **4. *Hyperdeep, Deep Learning* et analyse du corpus**

En ayant recours à la lexicométrie et à l'*hyperdeep*, cette étude vise à analyser les discours de politique générale des Premiers ministres du président Macron. L'objectif est d'effectuer, dans un premier temps, une comparaison systématique des cinq déclarations, en s'appuyant sur une analyse approfondie du lexique et des thématiques, à l'aide de l'analyse factorielle des correspondances. Par la suite, nous appliquerons la méthode de classification hiérarchique descendante (CHD) afin d'identifier les particularités discursives de chaque locuteur. Cette recherche aspire également à explorer les diverses modalités d'implication, les constructions phrastiques spécifiques, ainsi que les caractéristiques stylistiques distinctives qui constituent l'essence de chaque allocution.

L'*hyperdeep*, en tant que nouvelle approche en analyse des discours, émerge en intégrant les méthodes d'analyse par réseaux de convolution. Cette technique, appliquée à la lexicométrie et à l'analyse assistée par ordinateur des corpus textuels, permet d'obtenir une interprétation des données textuelles (Lebart *et al.*, 2019) qui se caractérise par sa dynamique et sa multi- dimensionnalité. En mobilisant des algorithmes d'intelligence artificielle, le processus de convolution, comme méthode mathématique, examine les corpus textuels dans le but d'extraire des propriétés textuelles et des motifs distinctifs (Vanni *et al.*, 2020). Ces éléments peuvent fournir des informations variées, surtout en ce qui concerne l'appartenance à des genres ou styles d'écriture spécifiques.

L'exploitation de ce corpus ouvre la voie à une visualisation graphique et à une interprétation dynamique des résultats obtenus. Les motifs identifiés peuvent être comparés à des neurones dans le cadre des réseaux du *deep learning*, ce qui suggère que le texte peut être appréhendé comme un ensemble complexe de données pouvant être analysées sous diverses perspectives et sous différents angles. Ces structures récurrentes jouent un rôle essentiel dans les processus de description et d'interprétation, avec pour objectif principal d'identifier les tendances et les caractéristiques significatives qui définissent un corpus ou un locuteur.

Cette approche illustre aussi l'évolution de l'analyse des discours vers des techniques plus avancées, une intelligence des textes (Vanni *et al.*, 2021) tirant parti des progrès de l'intelligence artificielle, et démontre comment les technologies contemporaines enrichissent la compréhension et l'interprétation des textes. Elles affinent le processus d'interprétation et facilitent l'observation des structures sous-jacentes des corpus textuels.

L'intérêt fondamental de cette nouvelle approche réside, d'une part, dans sa capacité à dépasser l'analyse traditionnelle fondée sur les fréquences des mots, pourtant nécessaire, voire indispensable, pour intégrer des modèles permettant de déterminer les choix lexicaux ainsi que leurs relations contextuelles, et d'appréhender les enchaînements au sein des textes. D'autre part, le second intérêt de cette méthode pour l'analyse du corpus se trouve aussi dans sa capacité à différencier les diverses classes de mots, ce qui contribue à affiner la pertinence de l'analyse. Or, se servir de la technique du *Text Deconvolution Saliency*, ou TDS, (Vanni *et al.* 2018) vise à mettre en évidence et à identifier les segments les plus saillants du texte. Il convient également de souligner que cette méthode ne se limite pas à la prise en compte des différents aspects d'un mot, tels que sa forme, sa catégorie grammaticale et son lemme, mais s'étend également à des capacités de catégorisation, de classification et de prédiction. Cette double approche permet non seulement une meilleure compréhension des structures linguistiques, mais également une exploration approfondie des éléments essentiels qui influencent la signification et l'interprétation des données analysées. Elle démontre ainsi un potentiel prometteur pour l'analyse textuelle, en permettant une compréhension plus fine et nuancée des dynamiques linguistiques et des structures discursives.

## 5. Exploitation et analyse du corpus textuel

Le corpus d'analyse en question se compose de cinq discours distincts, totalisant 57479 occurrences lexicographiques. Il présente une taille de vocabulaire de 6151 unités lexicales, ce qui témoigne de la diversité linguistique et terminologique inhérente à ces énoncés. Ces discours illustrent des segments significatifs de la politique française en s'inscrivant dans des contextes historiques marquants et révélateurs d'une conjoncture politique spécifique. Il est important de noter que chaque locuteur se distingue par l'emploi d'un vocabulaire qui lui est propre, ce qui donne lieu à des différences notables dans les choix lexicaux et stylistiques. En outre, des spécificités lexicales et des singularités se manifestent lors de l'analyse des verbes utilisés, ainsi que des priorités politiques qu'ils véhiculent. Ces éléments contribuent à une compréhension approfondie des divergences idéologiques et des orientations stratégiques de chaque orateur, tout en mettant en exergue les dynamiques discursives qui définissent le paysage politique français à travers ces périodes historiques.

N°	TITRE	OCCURRENCES	VOCABLES	HAPAX
1	quand:2017-07-04	11397	2553	833
2	quand:2020-07-15	7166	1778	458
3	quand:2022-07-06	12389	2317	568
4	quand:2024-01-30	15243	2610	766
5	quand:2024-10-01	11284	2375	641

Figure I : Traitement statistique des discours de politique générale des Premiers ministres de 2017 à 2024

### 5.1. Aperçu du vocabulaire du discours de politique générale

À titre de rappel, le discours de déclaration de politique générale constitue un moment solennel qui reflète les dynamiques politiques sous-jacentes d'un pays. Il est pertinent de souligner que ce discours, en règle générale, établit les priorités de chaque gouvernement et, par conséquent, celles de l'ensemble du mandat présidentiel sur une période de cinq ans. La détermination de ces priorités repose essentiellement sur le président, ainsi que sur la confiance qu'il accorde à son Premier ministre. Cette relation hiérarchique est cruciale, car elle influence non seulement les orientations politiques, mais également la mise en œuvre des politiques publiques au cours du mandat.

Forme	Freq.	Types
france	192	nr
français	187	nom
pays	110	nom
gouvernement	108	nom
république	105	nom
travail	91	nom
président	76	nom
ensemble	71	adv
vie	67	nom
députés	65	nom
état	64	nom

Figure II : Les dix occurrences les plus utilisées dans les discours de déclaration générale de 2017 à 2024 (corpus non lemmatisé)

L'analyse des mots récurrents, dans les discours des Premiers ministres, permet de constater et de confirmer l'hypothèse de départ qui consiste à souligner l'importance de la conjoncture politique dans le choix du vocabulaire et dans la définition des priorités. Chaque Premier ministre a sa feuille de route et déploie différents moyens pour aboutir à ses objectifs. Cette fouille a montré la présence de trois mots qui pourraient caractériser le premier quinquennat et le début d'un autre du président Macron : *crise*, *confiance* et *égalité*.

Dans un premier temps, les mots *France* (192 occ.), *français* (187 occ.), *pays* (110 occ.), *gouvernement* (108 occ.), *République* (105 occ.), *travail* (31 occ.) et *président* (76 occ.) forment un ensemble lexical qui caractérise de manière significative l'ensemble des allocutions politiques. L'usage fréquent de ces mots souligne leur importance dans le discours politique, car ils servent non seulement à ancrer l'action politique dans un cadre contextuel, mais aussi à établir un lien d'interpellation avec les citoyens par le biais de leurs représentants au parlement. Ces occurrences révèlent, sans surprise, les thèmes centraux qui prévalent dans les discours politiques, éminemment l'identité nationale, les institutions et les relations entre le gouvernement et la société. Cette approche linguistique enrichit la compréhension des mécanismes par lesquels les discours politiques s'articulent et se déploient, et met en lumière le rôle essentiel que

joue le vocabulaire spécifique dans la construction des représentations et des attentes sociales.

D'autre part, certaines occurrences lexicales servent de marqueurs dans les discours des Premiers ministres français pour indiquer des conjonctures politiques ou sociales spécifiques. Le terme *crise* (33 occ.) apparaît dans le discours de Jean Castex pour souligner les conséquences de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et sa gestion, ainsi que la crise des gilets jaunes. En se servant à maintes reprises de ce mot, Castex oriente son discours autour des difficultés engendrées par la pandémie en inscrivant subseqüemment la réponse gouvernementale dans une logique de gestion d'urgence. Il structure ainsi son discours autour de la nécessité de la résilience nationale face à cette situation en cherchant à asseoir un *plan* (20 occ.) qui aura pour but de dépasser cette conjoncture sociale.

De son côté, le terme *confiance*, comptabilisé à 24 occurrences dans le discours de politique générale d'Édouard Philippe, comme première allocution de politique générale sous le quinquennat de Macron, s'inscrit dans une stratégie discursive visant à rassurer l'électorat. Ce choix lexical demeure justifié et coïncide avec une période marquée par l'ascension du Rassemblement national comme force politique à suivre de près. Par cet emploi, E. Philippe s'efforce de restaurer une image de stabilité gouvernementale et de solidarité sociale, une démarche d'autant plus pertinente dans le contexte d'une présidence d'Emmanuel Macron qui se situe au-delà du clivage traditionnel gauche-droite. Cette insistance sur la *confiance* se voit renforcée par l'association du mot *courage* (15 occ.), un choix lexical qui tente d'illustrer le besoin de réconcilier et de restaurer la crédibilité dans l'action gouvernementale.

Dans les discours de la Première ministre Élisabeth Borne, sous ce quinquennat, le terme *égalité* (24 occ.) se révèle fondamental et structurant. Il est ici associé à des thématiques précises, expressément l'égalité des sexes et l'égalité des chances, ce qui inscrit son discours dans un cadre de justice sociale et d'inclusion. Ce choix lexical est renforcé par les termes *ensemble* (25 occ.) et *bâtir* (23 occ.), qui projettent une vision de construction collective et de solidarité nationale. La nomination d'une femme comme Première ministre incarne un tournant symbolique et explique une volonté explicite de promouvoir les droits politiques des femmes. Inscire la question de l'égalité homme/femme est implicitement au cœur de l'action gouvernementale. Ce discours se situe également dans un contexte de forte polarisation politique, marqué par des tentatives répétées de motions de censure, qui n'ont toutefois pas abouti. Le choix des mots de Borne apparaît alors comme une réponse directe à ces tentatives de déstabilisation et renforce l'image d'un gouvernement qui se veut résilient et inclusif.

Quant au Premier ministre Gabriel Attal, son discours est fortement marqué par le verbe *aller* (28 occ.) associé au pronom *nous* qui inscrit ce verbe dans l'action et

témoigne d'une dynamique qui reflète ses ambitions. La thématique de l'école<sup>3</sup>, mentionnée 24 fois, est également au centre de son discours et en fait une priorité. Il se distingue par l'expression de l'autorité en prononçant la phrase suivante : *Tu casses, tu ré pares, tu salis, tu nettoies, tu défies l'autorité, tu apprends à la respecter* (DPG, 2024).

Enfin, le discours de Michel Barnier se distingue par une rhétorique traditionnelle ancrée dans l'héritage politique français. Le mot *ensemble* (20 occ.) joue ici un rôle rassurant, dans son allocution, cherchant à rassembler les Français après les élections législatives de juillet 2024. Se servir de cet *ensemble* a pour conséquence de souligner la volonté de continuité et de cohésion nationale, tout en redéfinissant les priorités politiques du second quinquennat Macron.

## 5.2. Quelques remarques sur les principales catégories grammaticales

Le suremploi du pronom personnel *je*, (174 occ.) et des auxiliaires *être* et *avoir*, pour rapporter les actions et des états passés, traduit son inscription personnelle dans le discours, tout en affirmant un désir d'ancrage dans la continuité gouvernementale. Cette posture lui confère la stature d'un chef de gouvernement incarnant la jeunesse et l'aspiration au changement.

Formes	Formes banales	Types	Fréquences des formes	Fréquences des types	Fréquences relatives des formes	Fréquences relatives des types	
formes			"qui_attal"	"qui_barnier"	"qui_borne"	"qui_castex"	"qui_philippe"
adj	49,4	61,72	51,47	69,21	55,94		
adj_dem	4,94	5,67	5	4,43	6,41		
adj_ind	4,31	4,25	4,33	3,48	4,14		
adj_int	0,47	0,3	0,1	0,16	0		
adj_num	0,86	2,63	0,96	0,63	3,06		
adj_pos	26,11	18,31	25,78	19,01	18,75		
adj_sup	0,86	1,32	2,69	1,27	2,07		
adv	10,35	12,55	9,04	11,24	8,98		
adv_sup	49,72	42,6	37,42	42,29	52,19		
art_def	108,61	120,71	123,91	127,18	122,24		
art_ind	35,84	35,62	41,17	35,32	34,33		
aux	46,42	35,41	41,94	40,7	41,73		
con	43,6	50,39	41,75	44,19	46,07		
nom	201,3	219,77	218,95	217,29	211,52		
nom_sup	9,33	5,36	5,19	4,91	7		
nr	16,08	16,09	19,05	16,63	17,36		
num	9,8	7,49	6,35	8,71	9,87		
ono	1,65	2,12	1,15	1,58	1,38		
pre	135,66	154,1	137,66	150,62	141,97		
pro_dem	16,55	11,13	20,11	16,31	16,08		
pro_ind	11,37	11,23	9,33	8,39	9,77		
pro_per	72,07	57,88	63,88	46,56	54,16		
pro_pos	0	0,3	0,19	0	0,1		
pro_rel	24,31	21,35	15,78	21,86	24,27		
ver	99,36	83,58	92,16	89,48	90,77		
ver_sup	21,02	18,21	24,63	18,53	19,83		

Tableau 1 : Tableau récapitulatif statistique des principales catégories grammaticales

La prédominance des verbes d'intention tels que *soutenir* (10 occ.) et de verbes relatant un engagement, comme *transformer* (3 occ.), illustre sa vision politique et tend à inscrire ses orientations dans un cadre temporel ambitieux et continu. Attal emploie 1268 verbes, surpassant ainsi Borne (956 verbes) et Castex (564 verbes). De plus, le

<sup>3</sup> Gabriel Attal était ministre de l'Éducation avant sa nomination en tant que Premier ministre.

verbe *vouloir*, utilisé 45 fois, se démarque comme l'élément central de son argumentaire, incarnant à la fois la volonté et la conviction, et visant à légitimer ses intentions et ses promesses.

Le recours fréquent au verbe *aller* (38 occ.), qui apparaît deux fois plus souvent dans son allocution de déclaration générale que chez les autres Premiers ministres, atteste d'une volonté de projection affirmée et laisse entrevoir un dessein politique au-delà de l'exercice actuel.

Attal, à travers l'usage du verbe *agir* (29 occ.), s'inscrit dans l'héritage discursif du président Macron, mais donne, à son propre discours, une tonalité personnelle ancrée dans la projection. Cette aspiration se manifeste également par un usage abondant d'adjectifs (723 occ.) comme *jeunes* (15 occ.), *écologique* (13 occ.), et d'adverbes (132 occ.) comme *notamment* (20 occ.) et *pleinement* (6 occ.), qui révèlent son ambition substantielle qui tend à démontrer sa maîtrise des dossiers malgré son jeune âge. Ainsi, Attal investit son discours d'une dimension d'avenir et de continuité qui ancre fermement sa politique dans une dynamique de progression et d'expansion.

À l'inverse, Élisabeth Borne privilégie l'usage du pronom *nous* (314 occ.) et des mots tels qu'*égalité* (24 occ.) comme signe d'une volonté d'engagement collectif et de dialogue. Cette stratégie linguistique, appuyée par l'usage récurrent de *devoir* (90 occ.), pourrait marquer une invitation à une convergence politique en douceur et un consensus vers les réformes envisagées. Le verbe *adapter* (5 occ.) témoigne de sa volonté d'un changement mesuré, tandis que l'emploi des verbes *agir* (18 occ.), *pouvoir* (46 occ.) et *vouloir* (36 occ.), empruntés à Macron, positionne son discours dans la volonté politique d'engager des réformes. S'agissant des adjectifs (605 occ.), Borne utilise des qualificatifs valorisant la justice, la responsabilité, et l'égalité de genre. Ce choix lexicographique renforce la fermeté et le sérieux de son discours, en écho à son statut de première femme à la tête du gouvernement, et souligne son souci de légitimer une posture d'autorité et d'équité.

Le discours de Michel Barnier, quant à lui, se démarque par une certaine simplicité qui semble éluder des engagements clairs quant aux réformes ou aux promesses du gouvernement. L'usage fréquent du verbe *faire* (57 occ.), des mots *responsabilité* (11 occ.) et *simplification* (6 occ.) ne parvient pas à conférer un poids décisionnel à ses engagements, dont la posture semble davantage orientée vers la gestion conjoncturelle que vers une vision d'ensemble qui prend en charge la nouvelle configuration politique en France. Cela pourrait être attribué à son absence d'ancrage partisan, par rapport à Borne et Attal, et à sa volonté de gérer l'immédiat, particulièrement la crise de la dette, plutôt que de projeter un programme à long terme.

Enfin, les discours d'Édouard Philippe et de Jean Castex se caractérisent par une propension à articuler des verbes suggérant une vigilance constante quant aux réformes et aux engagements politiques. Le discours de Castex, influencé par la crise sanitaire de la COVID-19, fait ressortir les termes *crise* (36 occ.) et *relance* (14 occ.),

tandis que celui de Philippe se distingue par les occurrences *confiance* (24 occ.) et *liberté* (13 occ.), associées à des adjectifs traduisant une proximité sociale et une volonté de cohésion. La simplicité stylistique des discours de Philippe et de Castex illustre un appel à l'action, avec des choix lexicaux prudents qui témoignent de leur capacité à maintenir une harmonie entre discours et promesses dans un contexte politique inédit qui marque désormais la Cinquième République.

### 5.3. Analyse des similitudes et des vocabulaires spécifiques

L'approche analytique des structures discursives et le calcul des proximités sémantiques constituent des outils essentiels dans l'étude comparative des allocutions des cinq Premiers ministres de Macron. Cette analyse repose avant tout sur l'examen des contrastes et des similitudes lexicales qui permettent de mettre en évidence les dynamiques rhétoriques et argumentatives propres à chaque locuteur. L'analyse arborée (Brunet *et al.* 2019) révèle comment les unités lexicales, ou lexies, sont articulées. Elle dévoile également les choix linguistiques et les orientations argumentatives distinctes de ces locuteurs. Pour affiner l'exploration de ce corpus, une sélection a été opérée : seules les occurrences présentant une fréquence supérieure à 50 ont été retenues. Ce choix garantit une meilleure lecture et limite l'analyse aux éléments lexicaux les plus significatifs, particulièrement des verbes et des noms communs, qui organisent et structurent les idées et les actions.

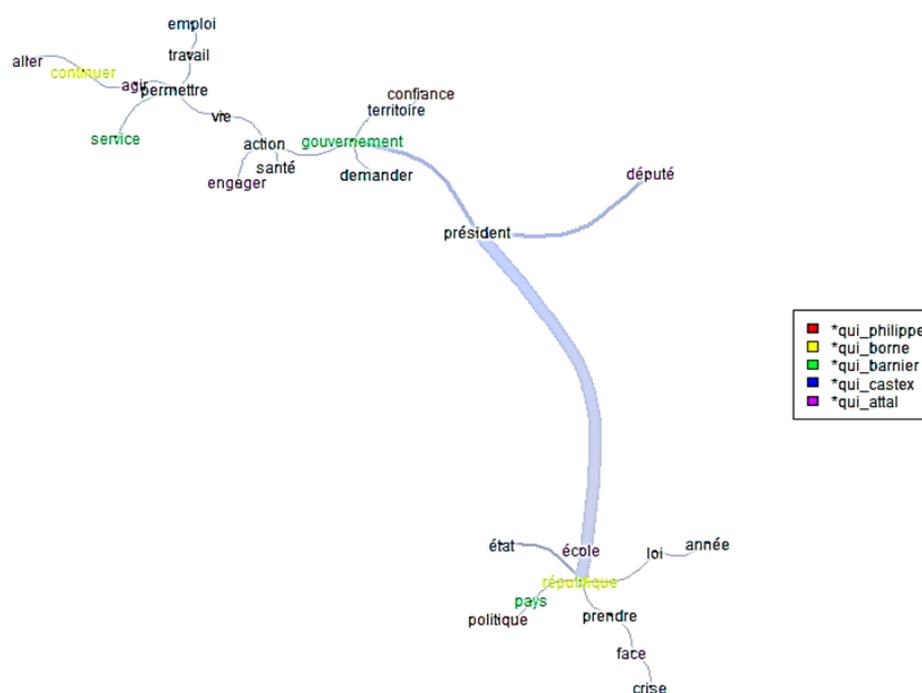


Figure III : Analyse des similitudes et des lexiques propres à chaque locuteur (50 premières occurrences)

La figure III illustre, par un graphe de similarité, généré par le logiciel *Iramuteq*, des occurrences et des cooccurrences (Vanni et Mittmann, 2016) reliées en fonction

de leur proximité ou de leur distance (Labbé & Labbé, 2003 : 22). Dans ce graphe, les mots de couleur noire représentent des occurrences partagées par tous les locuteurs et témoignent d'un socle discursif commun. Le terme *président* en particulier se distingue comme le nœud central de cette structure, autour duquel s'organise une large part du discours. Cette occurrence incarne le rôle central et omniprésent de la figure présidentielle, servant de pivot symbolique et politique. La figure présidentielle est cruciale dans les choix lexicaux. L'analyse des occurrences autour de ce nœud révèle également la présence d'autres occurrences clés telles que *gouvernement*, *député*, *loi*, et *école* qui restent liées au *président*. Autour de ces mots, d'autres priorités s'imposent comme *travail*, *santé* et *gouvernement* et constituent des axes d'intervention qui composent les différents programmes politiques des locuteurs. Gabriel Attal met l'accent sur l'*école* en tant que priorité de sa feuille de route, ce qui se reflète dans l'appel fait aux verbes *aller*, *agir*, et *engager*. Cet emploi inscrit son discours dans l'action, et marque une volonté manifeste de mener à bon port son projet politique. À l'opposé, Jean Castex semble centrer son discours sur la sortie de la *crise*, plaçant ainsi la dimension sociopolitique au cœur de sa rhétorique.

L'apparition récurrente des termes *crise* et *face* chez Barnier, en particulier, suggère un climat de tensions et de crises politiques, après la dissolution de l'Assemblée nationale et l'apparition d'une nouvelle configuration politique et économique. En effet, son discours est prononcé après la réélection de Macron pour marquer le début de son second mandat, succédant à Jean Castex et à Édouard Philippe. Borne choisit le verbe *continuer* pour marquer son appartenance au parti politique du président<sup>4</sup> et son inscription dans l'exécution de son programme dans un premier temps, et, dans un second temps, ceci pourrait confirmer son statut de deuxième femme ayant occupé ce poste après Édith Cresson. Son emploi de l'occurrence *République* conforte cette appartenance institutionnelle, et confirme son engagement pour les principes républicains et son ambition de marquer sa présence en tant que femme politique. Ce choix lexical reflète ainsi une volonté d'ouvrir un nouveau chapitre sous le sceau de l'*égalité* (24 occ.), de la solidarité, *ensemble* (25 occ.), et de l'inscription collective dans l'action politique, *bâtir* (23 occ.).

#### 5.4. Analyse des pronoms personnels et des verbes

L'étude des pronoms personnels requiert une importance particulière pour toute recherche qui s'appuie sur des méthodes statistiques, notamment lorsqu'il s'agit d'un discours politique. L'usage des pronoms personnels, loin de constituer un choix anodin, devient une stratégie discursive essentielle permettant au locuteur de se démarquer et de se distinguer à travers une sélection intelligente de pronoms personnels dans le but de persuader. Le locuteur, en sélectionnant minutieusement chaque mot ou pronom personnel, entend influencer, persuader, voire orienter le jugement de son public.

---

<sup>4</sup> Ce n'est pas le cas de ses prédécesseurs

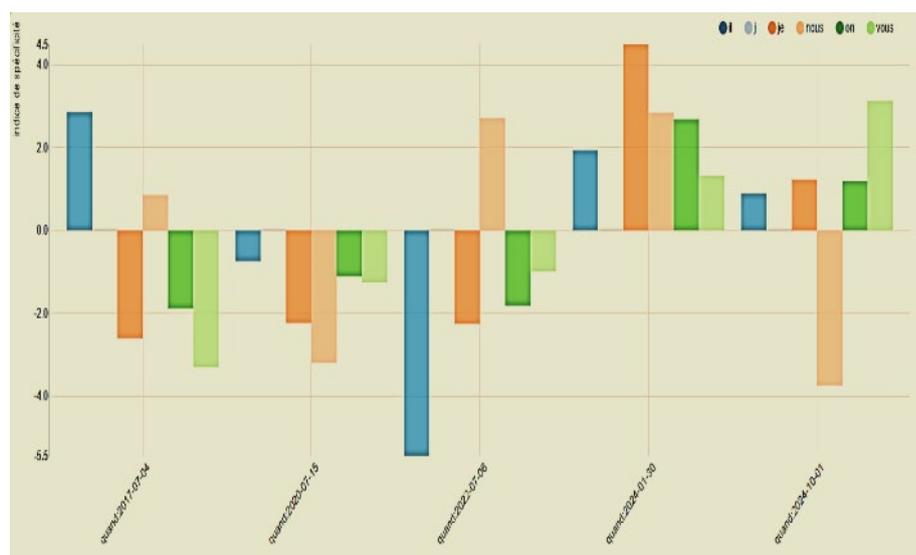


Figure IV : Distribution de quelques pronoms personnels dans le corpus

Dans cet exercice, chaque Premier ministre s'efforce de mettre en place sa propre stratégie discursive. En effet, entre l'effort de convaincre de la pertinence des réformes et celui de déterminer la meilleure façon de légitimer ses orientations, l'orateur tente de puiser dans une intelligence rhétorique perceptible notamment dans le choix de ses verbes.

L'utilisation d'un pronom personnel engage une dynamique particulière, et va au-delà d'une simple insertion grammaticale : un exercice difficile, auquel s'ajoute la nécessité de sélectionner avec soin verbes et autres éléments linguistiques pour élaborer un discours à la fois équilibré et persuasif. Chaque usage des pronoms personnels requiert une analyse minutieuse, tout comme la stratégie de captation qui témoigne de la maîtrise des réformes.

L'étude des pronoms personnels dans le discours politique atteste une différenciation importante entre l'usage de *je* et de *nous* selon les locuteurs, qui signalent différents choix de prise de parole. Le jeune Gabriel Attal, par exemple, se distingue par une utilisation marquée du pronom *je* (147 occ.), surpassant d'autres locuteurs tels que Michel Barnier (116 occ.) et Élisabeth Borne (97 occ.). Inversement, c'est cette dernière qui manifeste la fréquence la plus élevée de *nous* (314 occ.), dépassant largement les autres, tandis qu'Attal suit de près avec 302 occurrences de ce pronom, et Édouard Philippe se situe en troisième position avec 164 occurrences.

Ainsi, le verbe, tout comme le pronom personnel, se pose comme un indicateur central et révélateur de la dynamique interne du discours. L'inventaire systématique des verbes utilisés par chaque locuteur permet de distinguer les spécificités discursives, qui, lorsqu'elles sont étudiées sous une analyse *hyperdeep*, basées sur l'intelligence artificielle et le principe de la prédiction, ouvrent des perspectives analytiques particulièrement intéressantes. Cette approche inscrit non seulement cette analyse dans une

perspective nouvelle, mais tente également de mettre en exergue le rôle important de l'engagement dans l'action gouvernementale. Dans ce corpus, les verbes auxiliaires, souvent utilisés pour référer à des actions passées, constituent un socle commun dans les discours des cinq principaux intervenants. Leur emploi récurrent transcende les spécificités individuelles des locuteurs et reflète une homogénéité dans l'expression des actions réalisées cherchant à consolider la cohérence de la ligne tracée par Macron.

Ces choix langagiers participent à la construction de l'identité politique des locuteurs, et cherchent à traduire un engagement personnel, une inscription dans l'action institutionnelle, et parfois comme une stratégie de légitimation. Le fait de se servir de manière intensive des deux pronoms personnels pourrait s'expliquer par la volonté de chaque locuteur de marquer l'importance que revêt cet exercice dans l'expression de son autorité. Ce choix délibéré ne reflète pas seulement un choix communicatif, mais tend singulièrement à marquer l'identité d'un locuteur, comme signe d'engagement et d'inscription dans l'action gouvernementale. À cela s'ajoute un investissement dans l'image de l'orateur, qui, par le biais de cette implication, cherche à se forger un chemin dans la politique, notablement pour les jeunes politiques. Par l'emploi intensif de *je*, Attal signale une appropriation directe et personnelle du discours et une prise de conscience de la situation qui exige plus de présence et d'autorité.

- 1) *Je veux* m'adresser à tous les Français : ceux qui doutent et ceux qui espèrent. Ceux qui écoutent et ceux qui n'y croient plus.
- 2) *Je veux* m'adresser à tous ces Français, souvent de la classe moyenne [...]
- 3) *Je les entends. Je les comprends.* Et comme la majorité y œuvre depuis 2017, *je veux leur répondre.*
- 4) Alors, avec vous, *je veux faire résonner* les mots de nos concitoyens, répondre à leurs inquiétudes...
- 5) Et *je veux l'affirmer* : nous n'avons pas renoncé aux grandes conquêtes [...]
- 6) À ceux qui veulent y voir notre disparition, *j'y vois notre renaissance*, parce que *nous avons une identité* [...] À ceux qui veulent y voir un triangle des Bermudes, *j'y vois notre Cap Horn*, parce que *nous savons où nous voulons aller*. À ceux qui veulent y voir une perte de boussole, *j'y vois une détermination*, parce que *j'ai confiance* (Attal, DPG, 2024).

En utilisant ce *je*, il cherche à créer un sentiment de confiance et de responsabilité, à se montrer particulièrement comme une figure centrale qui incarne l'autorité, la crédibilité et une manifestation de toutes les formes de dévouement.

Gabriel Attal mobilise également de manière répétée le pronom *nous* (302 occ.), ce qui témoigne de sa stratégie de communication orientée vers la projection collective. En convoquant les verbes *allons* (28 occ.) et *continuerons* (12 occ.) au futur

simple, il cherche à construire une vision d'action et de continuité. Se servir du futur simple signale une orientation future, visant à rassurer et à fédérer son auditoire autour d'un avenir commun tout en renforçant sa propre position dans le cercle présidentiel. De manière générale, le recours au futur simple, dans les discours de déclaration générale de gouvernement, et à travers la convocation de verbes au futur, atteste une volonté de montrer que l'action politique est en cours, avec un regard tourné vers les échéanciers politiques à venir. Ce temps verbal, utilisé dans un contexte de pluralité par le *nous*, produit un effet d'implication, suggérant que les projets avancés concernent tous ceux qui se sentent engagés dans cette dynamique. En articulant son discours ainsi, Attal renforce une image d'efficacité et de détermination, tout en laissant transparaître une continuité qui inspire confiance dans la stabilité du projet politique. Cette façon de procéder ne vise pas uniquement à projeter une image d'efficacité ; elle témoigne également de la volonté d'Attal de consolider son appartenance au clan présidentiel. En utilisant *nous*, il s'intègre dans une entité collective qui, au-delà de sa propre individualité, le lie aux valeurs et aux objectifs portés par le président et son équipe. Ce langage fédérateur lui permet de s'affirmer comme partie prenante du projet présidentiel, et d'envoyer un signal d'adhésion totale aux orientations du chef de l'État.

- 7) Pour tous ces Français, *nous allons continuer* à affronter pour avancer.
- 8) *Nous allons simplifier* massivement les normes [...]
- 9) *Nous allons aussi engager un chantier*, une réflexion pour faire évoluer le logement social [...]
- 10) Et donc, sur ces fondements, *nous allons réarmer* nos services publics [...]
- 11) *Nous allons continuer* à réarmer notre système de santé !  
*Nous continuerons à agir pour l'enfance* [...]
- 12) *Nous continuerons à bâtir une société* [...] (Attal, DPG, 2024).

Le choix du futur dans l'expression *continuerons*, ou encore du futur proche dans *aller + verbe*, qui exprime une action devant se produire dans un avenir proche, s'accompagne d'un effet émotionnel. En s'appuyant sur cette temporalité, Attal crée une connexion avec le public, engageant celui-ci dans une vision partagée de l'avenir. Cette projection vers ce qui sera fait ou poursuivi forme une promesse implicite d'accomplissement et de réussite collective. En s'incluant lui-même dans ce groupe par l'usage de *nous*, il renforce l'impression de transparence et de proximité, deux éléments susceptibles de susciter l'adhésion du public à la fois à son discours et à sa position. L'usage des deux pronoms personnels, dans ce discours, pourrait être qualifié de stratégie discursive, dénotant une maîtrise des réformes et de l'action politique. Ce choix facilite la communication et instaure par conséquent un climat de confiance et de proximité, en donnant l'impression que le locuteur s'adresse de manière individuelle et

de façon directe avec ses interlocuteurs. L'emploi récurrent de *je* crée un effet de proximité et de responsabilité et d'interpellation.

En revanche, et si le pronom personnel *je* rime avec la proximité, le *nous* a la particularité de confirmer sa présence dans tous les discours politiques. Sa présence est essentielle, car il joue l'intermédiaire entre le locuteur et l'auditoire, et permet de créer le lien entre les deux, comme si les deux formaient ou partageaient les mêmes visions. Élisabeth Borne se sert du pronom *nous* pour différentes raisons. En employant le *nous*, elle cherche à rassembler ses alliés et à fédérer autour de valeurs communes, et à se montrer forte devant l'opposition. Cela montre clairement son engagement envers une vision collective. Ce choix incarne également le sérieux et la détermination dans son action. Il lui permet aussi de s'effacer, de mettre momentanément et volontairement de côté sa propre identité en tant que femme à la tête de l'exécutif pour incarner une cause plus large, centrée sur l'humain et sur les valeurs de la communauté.

Pour mieux cerner ce point, il a été jugé pertinent de concentrer avant tout l'analyse sur les verbes les plus fréquemment employés par chaque locuteur. Cette sélection vise à décortiquer les choix langagiers opérés, jugés utiles par chaque intervenant. Le but est avant tout de comprendre le pourquoi de ces choix verbaux d'une part, et d'autre part, de savoir comment l'exercice de l'autorité est manifesté. En optant pour ce choix, nous cherchons également à appréhender l'identité linguistique de chaque Premier ministre, et à décortiquer le verbe comme vecteur de sens, d'influence, de projection, et comme outil de persuasion.

Élisabeth Borne mobilise les verbes *bâtir* (23 occ.) et *agir* (12 occ.) pour s'imposer comme la femme politique qui tend à relever les défis et à dépasser les obstacles. Elle cherche à se montrer un égal à l'homme politique en engageant des actions qui signalent son pouvoir et ses compétences. Elle met en avant une posture de la femme active et résolue, et signe une volonté d'œuvrer pour le futur et de traduire ses paroles en actes concrets.

- 1) Je n'ai qu'une boussole, qui sera celle de mon Gouvernement : *bâtir pour notre pays*.
- 2) [...] je vous propose *de bâtir ensemble* [...]
- 3) Notre deuxième défi, *c'est de bâtir ensemble*...
- 4) Mesdames et Messieurs les députés, *Bâtir ensemble*, c'est apporter des réponses radicales [...]
- 5) *Bâtir la République de l'égalité* des chances, *c'est agir en priorité* pour l'école et la jeunesse.
- 6) *Nous continuerons la refondation de l'école* [...]
- 7) Avec eux, *nous devons bâtir un nouveau pacte* [...]
- 8) *Nous continuerons* la modernisation de l'État.
- 9) *Nous agissons* en cohérence avec nos ambitions européennes [...]
- 10) *Nous pouvons tenir*, mais chacun *devra agir*.

11) *Nous agirons* dans tous les domaines [...] (Borne, *DPG*, 2024).

La symbolique que crée l'association du verbe *devoir* au futur simple (13 occ.) et, à 47 reprises au présent de l'indicatif, tout comme l'usage du verbe *bâtir*, demeure significative. Ce n'est pas l'action qui est prioritaire, mais l'ambition d'inscrire le caractère impératif et moral dans l'action commune. E. Borne se sert du verbe *devoir* pour exprimer l'exigence incontournable de collaborer avec une femme politique, une injonction constante qui se révèle non seulement souhaitable, mais surtout absolument indispensable. Elle tente de sensibiliser, de responsabiliser et de prendre au sérieux ses engagements. Par l'utilisation de l'adverbe *ensemble* (25 occ.), elle vient renforcer la dimension pratique et permanente de son discours. *Cet ensemble* ne résonne pas comme l'appel à l'unité, il revêt une importance sur le devenir de son action qui ne peut être réalisée en dehors d'une solidarité avec une femme politique qui aspire au changement. Cependant, ce choix, même risqué, dans la mesure où, à force de se servir de cet *ensemble*, il affaiblit son discours et le condamne à ne pas aboutir face à une opposition qui ne cesse d'introduire des motions de censure à son gouvernement. Par conséquent, cette implication émotionnelle, par l'usage intensif des verbes *bâtir*, *agir*, *devoir* et de l'adverbe *ensemble*, se révèle comme une signature personnelle et crée une dynamique au sein de son discours. En s'engageant dans cette voie, elle montre que sa mission transcende les identités individuelles, y compris la sienne, puisqu'elle appelle à une collaboration collective, en utilisant l'adverbe *ensemble* (25 occ.). Elle rappelle que ses choix de réformes et sa feuille de route gouvernementale sont motivés par son rôle de responsable politique engagée qui œuvre pour le peuple. Cette manière d'épouser la politique renforce son message d'égalité, en envoyant un message aux députés, tous bords confondus, comme à ses opposants, que son mandat s'adresse à tous, sans distinction. Quant à l'utilisation de *je*, ceci résonne comme un cri fort à l'égard des hommes, une forme d'assurance en impliquant son statut : « Comme femme, comme citoyenne, comme élue, comme Première ministre que je crois souhaitable et possible que chaque conviction, chaque idée puisse être défendue, débattue, et s'il le faut, combattue » (Borne, *DPG*, 2024).

Son *nous* crée aussi une dynamique de *nous contre eux* qui clarifie les lignes de démarcation entre son camp et l'opposition. Cette polarisation semble une façon efficace de mobiliser ses partisans en leur donnant le sentiment d'appartenir à une même équipe face à l'opposition. En assumant ce choix, Borne ne se contente pas de rassembler ses alliés : elle crée une vision commune qui motive son clan politique à se rallier, encore plus fermement, à ses propositions en répétant le pronom *nous*, à renforcer la cohésion et à mobiliser autour d'elle. Par cet investissement, elle redéfinit également son image de leader politique.

Chez Barnier, l'usage du pronom *nous* est dominant (151 occ.). Il est utilisé avec les verbes *devoir* (27 occ.) et *partir* (5 occ), tandis que le temps verbal le plus utilisé reste le futur simple.

- 1) [...] *nous sommes* collectivement sur une ligne de crête : *nous devons faire beaucoup*. Si *nous n'arrivons* pas à faire beaucoup dans tous les domaines, *nous devons faire bien* pour répondre aux attentes des Françaises et des Français. Et *nous devons faire avec peu*, dans une économie de moyens et de ressources, *j'y reviendrai*.
- 2) *Nous devons regarder* la question de l'immigration avec lucidité et l'affronter avec pragmatisme.
- 3) *Nous devons construire* des places de prison.
- 4) Ensemble, *nous devons trouver* des réponses au défi posé [...]
- 5) Ensemble, *nous devons travailler* pour que toute notre jeunesse ait accès à la culture et au sport.
- 6) *Nous devons faire évoluer* de manière pragmatique [...]
- 7) En outre, *nous devons simplifier* au maximum les normes...
- 8) Afin de soulager les urgences, *nous devons mieux orienter* les patients [...] *Nous devons aussi améliorer* l'organisation et la complémentarité des soins [...] (Barnier, *DPG*, 2024).

Se servir du verbe *devoir*, dans son discours de déclaration générale, demeure le signe d'un engagement moral et intellectuel, un outil tant sollicité, en politique, pour motiver et mobiliser le groupe. Il confère tout d'abord au discours son caractère autoritaire pour légitimer ses actions, et sert de cadre pour impliquer les députés et engager une responsabilité partagée, quand il est associé au pronom *nous* (151 occ.). Un procédé rhétorique sollicité en politique pour justifier une décision politique. Quand les décisions politiques restent sujettes à débats ou qu'elles ne font pas l'unanimité, l'appel fait au verbe *devoir* s'impose comme une stratégie pour détourner l'attention de l'auditoire et un choix indispensable, souvent utilisé au nom de l'intérêt général.

En politique, et plus précisément dans les discours de déclaration générale, l'emploi du verbe *partir* incarne une stratégie délibérée de retrait, conçue pour favoriser un rebond ultérieur. Barnier, à travers cet emploi, tente tout d'abord de se montrer comme le politique qui a acquis une certaine expérience pour imposer son point de vue, en essayant de marquer une distance par rapport à ses prédécesseurs. Cette prudence se manifeste donc par le recours à ce verbe qui participe également à la construction d'un discours d'autorité. Autrement dit, vu le contexte politique de la France après la dissolution de l'Assemblée nationale, Barnier estime que le temps n'est pas à la prise de décision rapide, mais à l'action, et les décisions réfléchies. Ce constat pourrait être

appuyé par l'association de ce verbe à l'histoire de France, et l'appel fait aux déclarations de Charles de Gaulle afin de créer le lien entre un contexte politique difficile et les décisions fermes qui ont été prises.

- 9) Contrairement aux termes de l'ordre de mission signé par le général de Gaulle, nous ne partons pas de presque rien.
- 10) Nous partons d'une France forte de la compétence... Nous partons d'une France qui, ces dernières années, je le dis comme je le pense, objectivement, a progressé [...] (Barnier, *DPG*, 2024).

En ayant recours à ce verbe, Barnier, qui n'appartient ni à la majorité parlementaire ni à aucun autre groupe politique de l'Assemblée, vise à renforcer sa crédibilité et sa proximité avec son auditoire. Il s'efforce d'encourager une réflexion collective et de partager la responsabilité de ses décisions.

La lecture de ce discours permet d'observer que Barnier n'est pas seulement dans la réflexion, mais aussi dans l'action. La projection s'affiche dans le recours au futur simple et au verbe *partir* qui lui confère le statut du politique qui prône l'action pour marquer surtout un retour en force. Il signale un commencement et donne l'impression d'un dynamisme qui s'instaure, tourné principalement vers le futur. Pour lui, partir, c'est aussi le bon départ, le sérieux et l'engagement, une marque de rupture avec le passé et le désir de s'inscrire dans des actions durables.

Par rapport aux autres Premiers ministres, les verbes *devoir* (13 occ.) et *souhaiter* (7 occ.) demeurent caractéristiques d'un discours de Castex qui rappelle les engagements d'un gouvernement et un investissement dans un programme de relance après la crise sanitaire de la COVID-19. En associant le verbe *souhaiter* au pronom personnel *je* (49 occ), Castex cherche à formuler des intentions en tentant de susciter une adhésion spontanée de l'auditoire à ses projets.

- 1) *Je souhaite* qu'une attention particulière soit portée à l'allègement et à la simplification des procédures [...]
- 2) *Je souhaite* enfin que le dialogue social s'empare [...]
- 3) *Je souhaite* que les travaux engagés puissent se poursuivre [...]
- 4) À nos policiers et gendarmes, à toutes les forces de sécurité et à tous les acteurs de la prévention, *je souhaite exprimer* au nom de la Nation mon profond respect et ma gratitude.
- 5) *Je souhaite rendre* hommage à leur sens du sacrifice et à leur courage, essentiels pour assurer la paix et la sécurité (Castex, *DPG*, 2020).

Se servir de ce verbe rappelle également que Castex choisit cette option pour exprimer un désir individuel, un choix clair dans l'exercice de l'autorité. La crise sanitaire, sa problématique de gestion et ses conséquences ont donné lieu à une nouvelle

conception de la politique. Castex emploie le pronom personnel *nous* (78 occ.) particulièrement en faisant appel au futur simple.

- 1) *Nous consacrerons* 40 milliards d'euros pour que cela change.
- 2) *Nous allégerons les impôts [...], nous développerons* sur notre territoire les technologies d'avenir, *nous réduirons* notre empreinte carbone, *nous accélérerons* la numérisation des entreprises et des administrations.
- 3) *Nous travaillerons* à une adaptation des règles de la concurrence européenne [...]
- 4) *Nous allons soutenir* les investissements des collectivités [...]
- 5) *Nous accélérerons* en particulier tous les projets sur les réseaux [...]
- 6) *Nous régulerons* la publicité [...] (Castex, DPG, 2020).

À travers ce choix, Castex cherche à se montrer à l'écoute et tente de renforcer l'image d'un Premier ministre qui cherche le consensus. Il s'agit tout d'abord d'un choix réfléchi qui s'adapte à la configuration politique au parlement et à la situation sociale en s'éloignant de toute polémique. Dans ce souhait, s'exprime également le désir de ne pas s'aventurer dans une prise de décision ou dans des affirmations difficiles à réaliser. Ce choix peut être cependant critiqué comme un discours qui manque de détermination et de clarté politique.

Enfin, Édouard Philippe a la particularité de se servir de nombreux verbes sans qu'il n'ait de préférence et sans qu'il ne soit marqué par un verbe particulier. Dans son discours, le recours à ce choix reste motivé par une projection politique dont seul le locuteur est responsable au même titre qu'Attal. Ceci n'exclut pas le fait de considérer ce discours comme porteur d'une identité institutionnelle. E. Philippe se sert du pronom *je* (72 occ.) avec les verbes *croire*, *savoir*, *regarder*, *voir* et *mesure*. En revanche, les verbes associés au pronom *nous* (164 occ.) se conjuguent au futur simple. Le recours à cette diversité dans le choix des verbes peut être motivé par la volonté du locuteur à se poser comme un politique qui vise la prudence dans son discours.

- 1) *Je ne suis* pas non plus un inconditionnel de l'absolue transparence qui tourne vite au voyeurisme et à l'hypocrisie. *Je crois* au vieux mot romain de vertu qui recouvre à la fois l'honnêteté, la rectitude et le courage.
- 2) *Je ne crois* pas à l'omnipotence du politique, mais *je ne crois* certainement pas à son impuissance (Philippe, DPG, 2017).

La subjectivité, dans son discours, est marquée par le recours au verbe *croire* pour exprimer une conviction personnelle et par le partage avec l'auditoire des valeurs morales qui dépassent le cadre institutionnel. Il la mobilise pour inspirer confiance et gagner en crédibilité.

- 3) *Je sais* d'ailleurs ce que je dois à l'un d'entre eux [...]

- 4) *Je sais* cette réforme attendue par les contribuables [...]
- 5) [...] *j'ai confiance* dans notre capacité à progresser. *Je sais* ce que peut la volonté politique [...] (Philippe, *DPG*, 2017).

Édouard Philippe renforce son image d'un Premier ministre qui témoigne de sa compétence, de sa légitimité politique, et de ses qualités pour engager des réformes en faisant appel au verbe *savoir* (3 occ.). Son discours gagne aussi en force et en confiance lorsqu'il s'appuie sur les propos d'autres Premiers ministres.

- 6) *Je regarde* cette Assemblée, *je regarde* ces bancs où je siégeais il y a quelques semaines encore, *je vois* un éleveur de la Creuse [...]
- 7) *Je vois* une jeune femme officier qui a participé à deux opérations extérieures [...]
- 8) *Je vois* une Assemblée rajeunie, féminisée et largement renouvelée puisque 430 d'entre vous font leurs premiers pas dans cette enceinte. Une Assemblée qui porte l'héritage républicain et qui ressemble à la France (Philippe, *DPG*, 2017).

Par le biais des verbes *regarder* (2 occ.) et *voir* (6 occ.), Philippe tente d'indiquer une posture volontaire et active, pour à la fois, attirer l'attention de son auditoire et suggérer que la réalité ne lui échappe pas. Il reste optimiste avec le verbe *voir*. Le sous-entendu dans ses propos est sa proximité avec le vécu des Français.

- 9) *Je mesure* cet honneur. *Je mesure* la responsabilité aussi de la tâche qui est la mienne et *je l'aborde* avec beaucoup d'humilité, avec une humilité d'autant plus grande que pour préparer cette déclaration de politique générale, *j'ai relu* toutes celles de mes prédécesseurs. *Je dis bien toutes*, depuis celle de Michel Debré le 15 janvier 1959 jusqu'à celle de Bernard Cazeneuve le 14 décembre dernier (Philippe, *DPG*, 2017).

En mobilisant le verbe *mesurer* (2 occ.), E. Philippe met en avant son aptitude et ses capacités d'évaluer les situations et à prendre les bonnes décisions, spécifiquement quand il cite ses prédécesseurs, en affirmant qu'il a lu toutes leurs déclarations générales.

- 10) Dès octobre, *nous engagerons* les chantiers du renforcement [...] Nous aurons, là aussi, de vraies discussions avec les partenaires sociaux et *nous présenterons* un projet de loi et un plan d'action au printemps 2018.
- 11) *Nous appliquerons* la même méthode à la rénovation de notre système de retraite... *Nous prendrons* le temps du diagnostic, de la concertation et de la négociation et *nous fixerons* le cadre de la réforme fin 2018 (Philippe, *DPG*, 2017).

### 5.5. Analyse des thématiques (Méthode Reinert)

La figure V renvoie aux thématiques qui composent les discours de déclaration générale des cinq Premiers ministres de Macron, appelée l'analyse descendante hiérarchique (CDH) ou la méthode de Reinert, obtenue grâce au logiciel *Iramuteq*. Cette méthode est investie afin d'identifier les parties et les structures de sens dans un corpus textuel. Autrement dit, le fonctionnement de cette méthode repose sur une segmentation du corpus en classes homogènes de lexiques à partir des mots et des cooccurrences qui le composent. Ces classes peuvent correspondre aux champs lexicaux qui donnent par conséquent un aperçu sur les thématiques qui le composent. Les classes (thématiques) contenues dans ce corpus reflètent un contenu lexical qui diffère d'une partie à l'autre pour constituer une autre classe.

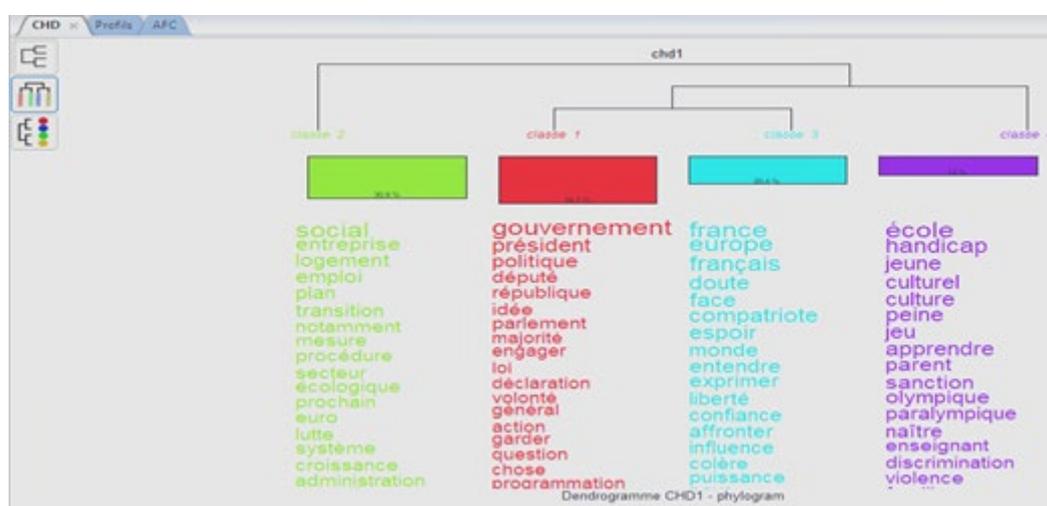


Figure V : Classification descendante hiérarchique (CDH) du discours de déclaration générale

Le dendrogramme met en évidence quatre classes qui représentent des thématiques différentes. La classe 1 (34,7 %) demeure dominante et se concentre sur l'action du gouvernement, le travail législatif et le fonctionnement des institutions, tandis que la classe 2 (30,8 %), à laquelle restent attachées les autres thématiques, renvoie à la vie politique et la vie sociale des Français et aux réformes à engager dans le cadre du travail gouvernemental. *L'emploi, le logement, l'économie, la transition énergétique, l'écologie* sont autant de chantiers qui nécessitent de réformes qui viennent appuyer toute la politique des deux quinquennats. La classe 3 (20,4 %) traite particulièrement la relation entre la France et l'Europe. *L'espoir, la liberté et confiance* reflètent l'ambition d'une politique qui s'engage dans le travail en commun et en communauté. Enfin, la quatrième classe atteste de la nécessité des chantiers de l'éducation, de la jeunesse, de la justice comme des axes majeurs sur lesquels s'appuient les différents gouvernements. Le fait qui marque cette classification s'identifie dans cette classe qui se constitue comme la plus petite en matière de pourcentage, pourtant ce sont autant de chantiers qui reflètent des priorités pour toute société. Il serait intéressant de compléter cette

analyse en ayant recours à l'analyse factorielle des correspondances afin de visualiser de près les relations entre ces classes et les différents locuteurs.

## 6. Analyse factorielle des correspondances (AFC)

Pour mieux comprendre les écarts entre les différents locuteurs, l'analyse factorielle des correspondances se révèle une exigence scientifique et méthodologique qui aura pour rôle d'explorer les dimensions sous-jacentes de la variance lexicale, mettant en lumière les clivages idéologiques et les styles discursifs singuliers (Benzécri, 1981, 1982, 1992).

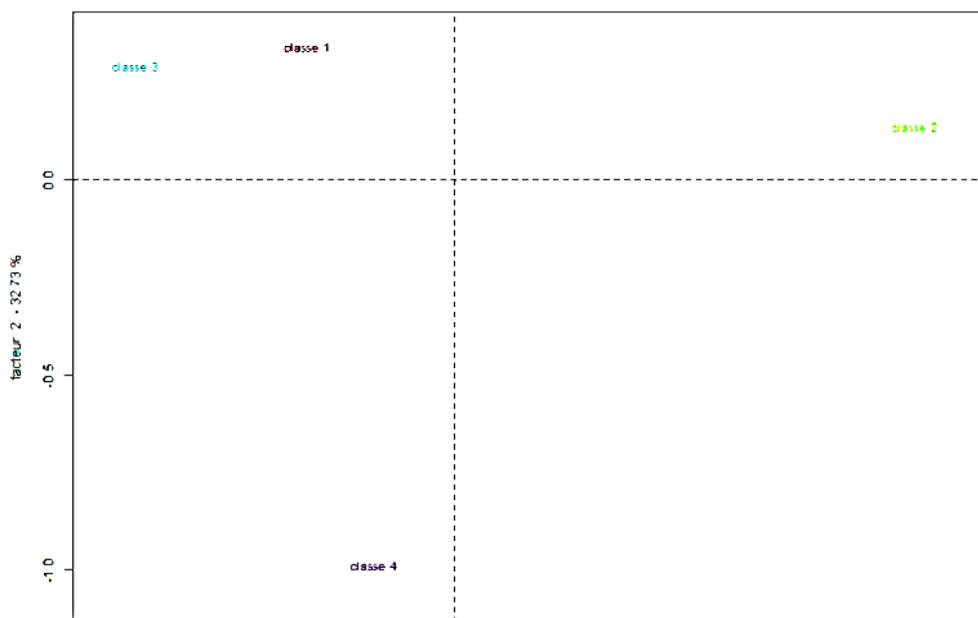


Figure VI : Analyse factorielle des correspondances entre thématiques

En comparant les vecteurs lexicaux associés à chaque locuteur, il devient possible de discerner non seulement les convergences, mais aussi les points de divergence qui distinguent les choix discursifs de chacun.

Pour des raisons méthodologiques, une balise \*mandat a été introduite dans un second temps. L'objectif est de compléter cette analyse et d'assurer une meilleure lecture de ce corpus et de voir les changements qui ont été apportés sur l'action gouvernementale<sup>5</sup>.

L'AFC s'ajoute à l'analyse CDH pour compléter ce qui a été annoncé et constaté. Elle permet de visualiser les relations et les proximités entre les différentes thématiques en prenant en considération la balise \*mandat.

La figure VI représente une AFC basée sur les classes thématiques qui composent le corpus textuel et permet d'observer leurs relations sur les deux axes factoriels 1

<sup>5</sup> En introduisant cette balise, ni le dendrogramme ni les valeurs n'ont changé.

et 2. La classe 2, celle des grandes réformes économiques, se trouve éloignée des autres classes. Elle se distingue des autres thématiques et centralise le débat autour des réformes dans le secteur de l'emploi, le logement et la transition énergétique. Sa position, à droite toute seule, confirme le constat de son indépendance et une polarisation du débat autour de tout ce qui est économique en particulier.

Les déclarations générales portant sur les thématiques de la relation de la France avec l'Europe (classe 3) et celles de classe 4 (réformes) ont évolué durant les deux quinquennats, appuyées généralement par la guerre qui oppose la Russie et l'Ukraine et les différentes conséquences et les crises financière et économique occasionnées. La thématique 4 domine largement la classe 3. La question des réformes est déclassée au profit d'une autre réforme, celle des finances et la vie économique. Dans toutes ces déclarations, la priorité des chantiers des réformes de l'éducation, de la justice, de la transition écologique demeure moins centrale, même si la question de l'école et l'égalité des chances restent importantes dans les déclarations du second mandat.

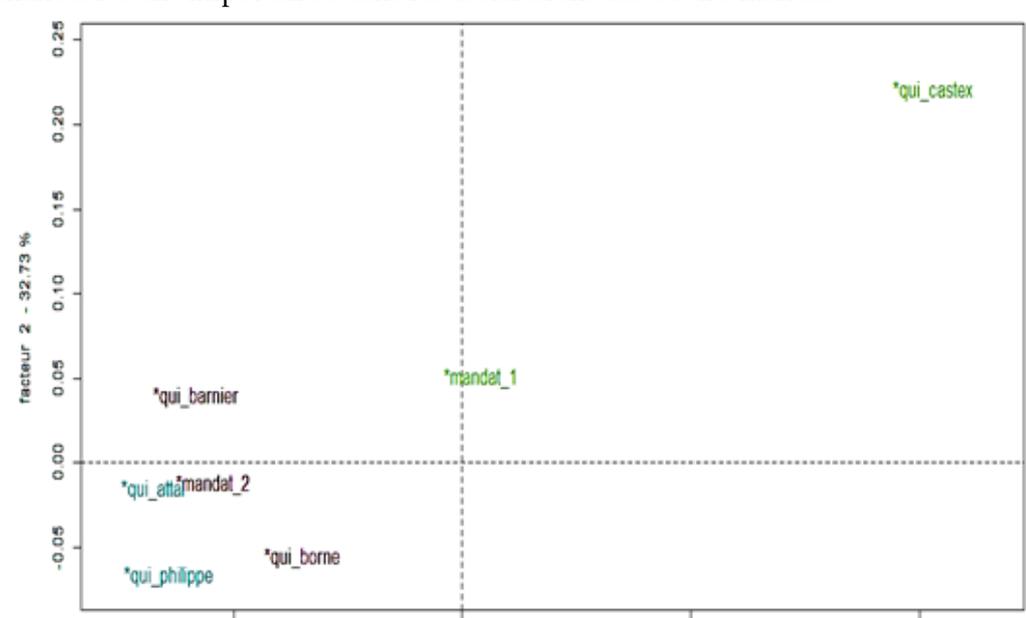


Figure VII : Analyse factorielle des correspondances entre locuteurs et mandats

La figure VII présente les résultats d'une AFC qui oppose locuteurs et mandats et vient confirmer les lectures précédentes sur la présence des thématiques prioritaires marquant chaque quinquennat.

Sur l'axe horizontal, comme facteur principal, se situe le premier mandat de Macron (de 2017 à 2022) qui renseigne sur des caractéristiques discursives et probablement thématiques différentes de celles du second quinquennat (de 2022 à ce jour), qui se dressent dans la partie gauche de ce graphe. Cet axe atteste de manière claire que les discours de déclaration générale de ses différents gouvernements changent en fonction de deux paramètres : les réformes à engager et les conjonctures politiques et économiques. En revanche, sur l'axe vertical, les locuteurs se distinguent en fonction de

leurs proximités ou distances. Castex a probablement la singularité de marquer sa présence par un discours qui cherche à susciter l'émotion et l'adhésion pour marquer son discours et le premier quinquennat par rapport à Édouard Philippe qui reste éloigné. Ce dernier assume un choix discursif qui pourrait éventuellement refléter ses intentions politiques futures et marquer sa distance par rapport aux autres locuteurs, principalement à Élisabeth Borne dont la figure reste centrale pour marquer le second mandat. Édouard Philippe et Gabriel Attal partagent les mêmes ambitions en assumant les mêmes choix discursifs.

Quant à Michel Barnier, il marque sans doute une distance par rapport à ses prédécesseurs. Cet éloignement se trouve probablement dans sa vision de la crise financière et l'impasse politique que traverse la France et comme un Premier ministre qui n'appartient ni au clan présidentiel ni à la majorité parlementaire, coopté avant tout pour gérer une situation économique qui demande des efforts soutenus.

Les déclarations qui ont accompagné le début des deux mandats se distinguent particulièrement par l'ordre des priorités, leurs natures, mais surtout par rapport aux situations socio-économiques qui ont marqué le pays. La proximité entre les déclarations de Borne et d'Attal comme figures emblématiques du second mandat témoigne d'une cohérence dans la gestion des réformes et des priorités. Le discours de Barnier est aussi notable et caractéristique d'une volonté qui aspire au changement avec plus de rigueur et de prise de décision.

De manière générale, ce graphe illustre de manière claire la présence de deux mandats ; un premier mandat marqué par le discours de Castex qui formule le souhait d'engager des réformes, après un discours de Philippe dont l'orientation diffère de celle de son successeur, et un second mandat qui tente de refléter une continuité dans les discours de Borne et d'Attal, et un discours de Barnier qui change de cap pour centrer prioritairement ses efforts sur la gestion financière de la France.

### **7. *Text Deconvolution Saliency* (TDS) appliquée aux discours de déclaration générale**

L'autre modèle d'analyse, déployé pour appréhender ce corpus, consiste à interroger la TDS ou *Text Deconvolution Saliency* (Vanni *et al.*, 2018) comme méthode récente, utilisée dans le traitement du langage (NLP), qui interprète et investit les parties les plus importantes (saillantes) dans un texte. Cette méthode a l'avantage de travailler sur le texte en appliquant le système de saillance par déconvolution afin d'identifier les différentes parties et composantes du corpus, en se distinguant également par sa capacité à apprendre et à identifier les parties les plus importantes pour se lancer dans une prédiction, comme l'analyse des sentiments par exemple par l'emploi de tels ou de tels mots. Cette méthode accompagne le linguiste dans sa quête interprétative et l'aide à analyser la prédiction. Les mots et les parties colorés indiquent une contribution apparente quant à la prise de décision. On a également recours aux techniques d'apprentissage automatique pour identifier les éléments significatifs qui se présentent dans

le texte, dans le but de repérer les thèmes dominants par exemple qui ne pourraient pas être observés aussitôt.

Elle est utilisée fréquemment pour dégager d'autres lectures comme la classification des textes, en se basant particulièrement sur les cooccurrences et en s'inspirant des techniques de l'intelligence artificielle, de la vision par ordinateur, et de l'apprentissage profond pour visualiser ce que les réseaux neuronaux (CNN) apprennent du texte. Elle cherche à projeter les caractéristiques d'un texte par le biais de ce réseau.

Nous proposons l'exploitation du logiciel Hyperbase pour effectuer et appliquer cette méthode sur notre corpus de textes. Ce logiciel permet de créer et d'exploiter de données textuelles et d'effectuer différents tests, notamment celui de TDS. Comme mentionné auparavant, vu le nombre réduit de discours qui composent notre corpus d'analyse, nous prenons le risque de comparer les parties colorées, qui indiquent les TDS les plus élevées, à d'autres valeurs fournies par le test-Z comme méthode utilisée fréquemment pour tester des hypothèses sur la distribution normale des différentes données linguistiques (Mikolov *et al.* 2013 : 5). Ce test-Z utilisé pour calculer un score-Z renvoie à un test qui compare la fréquence d'un mot ou d'un groupe de mots, d'une catégorie grammaticale dans deux corpus différents ou plus. Il permet également de repérer l'emploi spécifique d'un mot s'il varie entre le masculin ou le féminin, par exemple, ou encore si une catégorie grammaticale est surreprésentée dans un texte par rapport à un autre. Ce risque est lié à un souci méthodologique. Le test-z serait encore plus intéressant, une fois convoqué pour appréhender les grandes bases de données textuelles.

La fonction d'*hyperdeep* proposée par Hyperbase semble intéressante pour réaliser une analyse des discours de déclaration générale des gouvernements sous l'ère de Macron. Afin de répondre aux différentes exigences méthodologiques imposées, l'objectif est de demander à l'analyse *hyperdeep* d'affilier les déclarations des Premiers ministres aux discours de Macron. Nous cherchons à travers cette analyse de nous renseigner sur leurs proximités avec les deux discours d'investiture. Pour ce faire, un modèle d'apprentissage profond a été initié avec le TDS, comme modèle d'analyse par déconvolution qui ne se limite pas à la simple prédiction d'appartenance, mais qui est apte également à extraire les marqueurs linguistiques qui permettent d'attribuer le texte à une classe. À titre de rappel, notre corpus est composé de cinq classes correspondant à cinq locuteurs. Grâce donc à l'*hyperdeep* qui intègre le TDS, nous pencherons sur les résultats de la prédiction d'appartenance des textes au projet politique lancé par Macron, mais aussi sur la description des passages clés identifiés pour ses cinq Premiers ministres.

### 7.1. Analyse arborée du corpus de déclarations générales du gouvernement

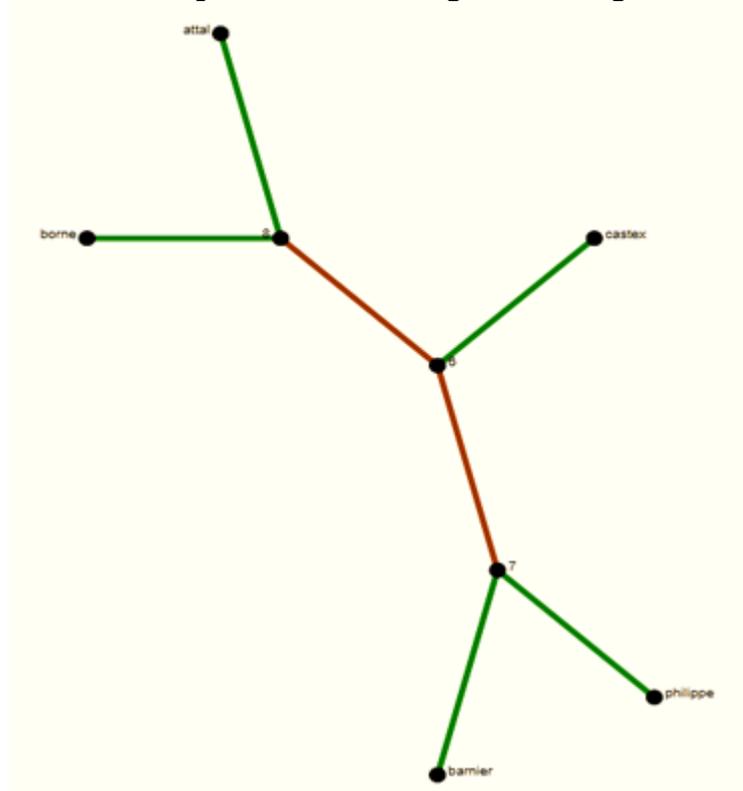


Figure VIII : Analyse arborée du corpus des discours de déclaration générale

L'analyse hiérarchique descendante (figure VIII) confirme l'hypothèse de départ que chaque Premier ministre se distingue sur le plan lexical et révèle que les déclarations de Borne et d'Attal s'opposent à celles de Barnier et de Philippe, et en position intermédiaire au centre se positionne celle de Castex.

### 7.2. *Deep Learning* et emprunts lexicaux

Le *Deep Learning* appliqué au texte nous a permis de constater que les cinq déclarations empruntent manifestement des éléments au discours d'investiture du premier mandat. Ce premier discours sert tout d'abord de repère et d'action pour les différents locuteurs, par rapport au discours du second mandat qui tente de privilégier la stabilité (Bensebia & Bambrik, 2022). Le taux d'emprunt avoisine les 70%.

PREMIER MINISTRE	DISCOURS PREMIER MANDAT	DISCOURS SECOND MANDAT
MICHEL BARNIER	67	33
GABRIEL ATTAL	66	34
ÉLISABETH BORNE	72	28
JEAN CASTEX	70	30
ÉDOUARD PHILIPPE	67	30

Tableau 2 : Données fournies par Hyperbase

De manière générale, l'emprunt lexical et linguistique (Mayaffre *et al.* 2020) répond à une logique simple qui repose sur le facteur chronologique. Les cinq déclarations se ressemblent et restent proches les unes des autres.

Pour aller au bout de notre réflexion, nous avons décidé de mener la même expérience pour mesurer le taux d'emprunts et d'inspirations par rapport aux discours politiques des autres présidents de la Cinquième République. La base de données *Élysée* développée par la plateforme Hyperbase de l'université de Nice<sup>6</sup> qui recense les discours présidentiels français de 1958 a été interrogée pour répondre à cette problématique.

Le Deep learning a reconnu également les textes de Macron et a confirmé les traces de présence et de ressemblances avec ses différentes allocutions et discours dans les cinq déclarations.

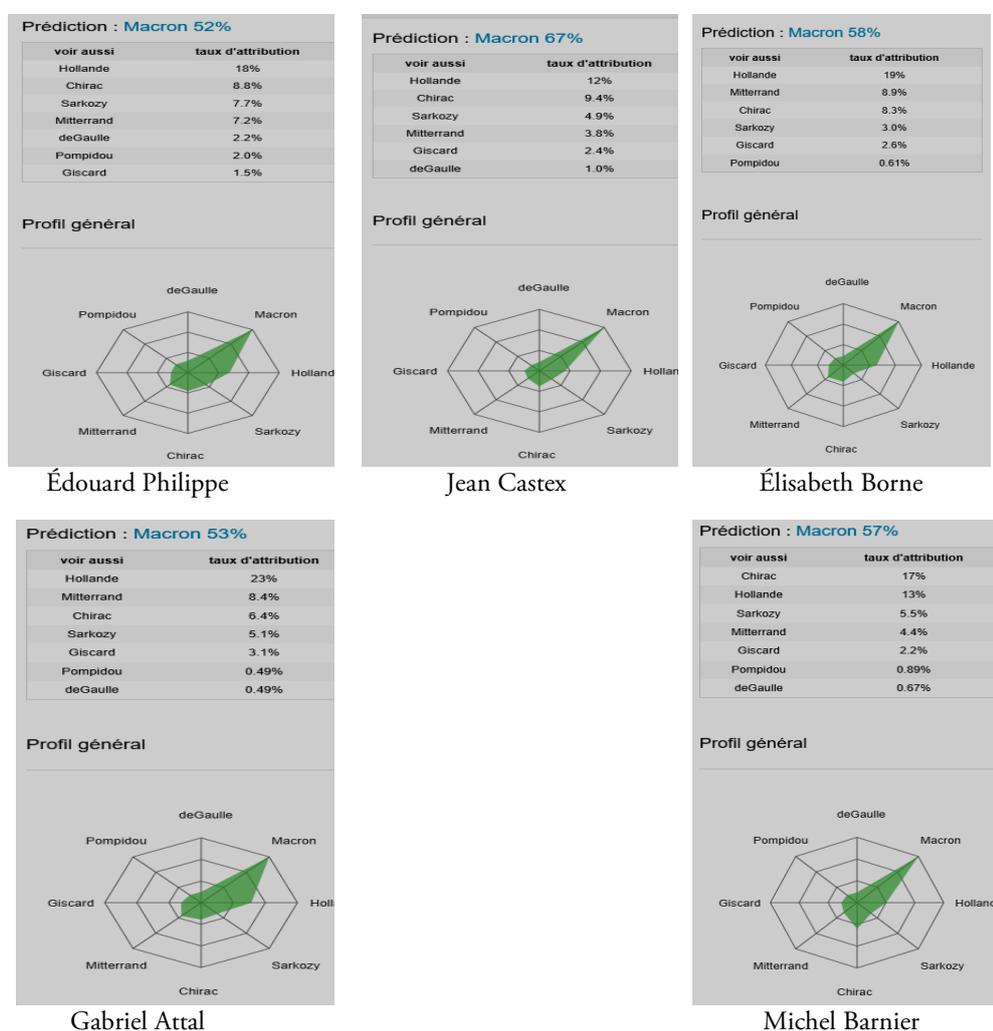


Figure IX : Hyperdeep appliqué aux discours de déclaration générale

<sup>6</sup> Hyperbase | Analyse de données textuelles en ligne : <https://mesure-du-discours.unice.fr/hyperbase/>

Les couches cachées du *Deep learning* montrent comment les cinq déclarations reprennent les discours de Macron pour faire passer une idée sur les réformes que ce dernier compte engager. L'algorithme indique que chaque Premier ministre emprunte des différents présidents, principalement Hollande, comme le président qui précède Macron, mais le fait surprenant est de voir que Barnier s'inspire plus de Chirac que de Macron. La thématique du *débat* renvoie de manière claire au président Macron. Par le biais de sa déclaration, Barnier tente l'apaisement et l'inscription dans de nouveaux ateliers et chantiers de réformes, par exemple.

Il est à noter que les cinq locuteurs construisent leurs déclarations de politique générale de leurs respectifs gouvernements en s'inspirant et en empruntant de manière volontaire des éléments du président Macron, et involontairement peut-être, des autres Présidents.

La proximité déclaration générale / président pourrait être justifiée par le paradigme chronologique (Hollande puis Macron), par le facteur thématique (c'est presque toujours les mêmes chantiers de réformes) même si la problématique écologique demeure récente par rapport aux autres, et s'éloigne par le choix de lexiques comme une évidence qui s'adaptent et qui évoluent.

La description des marqueurs linguistiques des cinq locuteurs pourrait être aussi observée grâce aux passages clés fournis par l'*hyperdeep* qui se distingue par sa capacité à revisiter le corpus, utilisé pour l'entraînement, en offrant une description analytique des passages clés associés à une classe donnée (la déclaration/locuteur). Cette partie fera l'objet d'une autre étude et sera appuyée et enrichie par une visualisation graphique dans la mesure où les formes graphiques, les lemmes et les codes grammaticaux seront mis en valeur grâce à un système de couleurs différenciées qui rendent la lecture plus facile et la description de plus en plus intéressante. Cette étude mettra la lumière sur le rôle et l'intérêt du calcul du TDS (Vanni *et al.*, 2020) dans la visualisation détaillée des scores attribués à chaque mot et d'identifier les marqueurs qui ont joué un rôle dans l'attribution à une classe.

## 8. Conclusion

L'intelligence artificielle appliquée aux textes et associée à la logométrie ne cesse de se croiser et de se compléter pour offrir au chercheur la possibilité de se verser dans des lectures qui dépassent les lectures conventionnelles. Si la logométrie se contente d'une analyse descriptive, l'*hyperdeep* permet de se promener dans des lectures prédictives qui auront leur dernier mot à dire dans les prochaines années. La diversité des méthodes d'analyse et les lectures qui s'y dégagent constituent un terrain riche d'informations et digne d'intérêt afin d'engager d'autres constats et études. Toutes les analyses qui en découlent pourraient constituer également des terrains propices pour d'autres analyses d'où l'intérêt de cette complémentarité.

Tout au long de cette étude, nous avons essayé de susciter le débat autour d'un discours politique pour appréhender ses propres caractéristiques, et mesurer son lien avec la politique du président. La description de ce corpus fait resurgir différentes observations sur les différents Premiers ministres et la manière de présenter la déclaration générale.

Cette étude nous a ouvert les yeux sur les complexités d'un discours qui évolue sur le plan des idées et sur la volonté de s'inscrire dans des réformes politiques, économiques et sociales, qui reste désormais prisonnier d'une conjoncture politique spéciale qui marque la Cinquième République. Nombreuses sont les motions de censure de gouvernement auxquelles ont été confrontés les Premiers ministres de Macron. Le gouvernement de Michel Barnier a été censuré le 4 décembre 2024, et devient le deuxième depuis l'avènement de la Cinquième République. Un fait politique inédit qui aura des conséquences sur l'avenir de cette République. Le plus âgé et le plus éphémère Premier ministre de la Cinquième République garde les caractéristiques d'un discours républicain qui détaille une feuille de route gouvernementale, axée surtout sur la réforme des finances, les services publics et la problématique de l'immigration. Pour y parvenir, il se présente lui-même aux Français, comme étant un gaulliste sans que le *Deep Learning* révèle des emprunts au Général de Gaulle, au même titre que les autres locuteurs. Il se distingue par son recours fréquent aux verbes *devoir* et *faire* et à un emploi équilibré des pronoms personnels *nous* et *je* par opposition au plus jeune Premier ministre de ladite République, Gabriel Attal, qui s'en sert et le suremploie avec le verbe aller pour incarner le dynamisme et les futures aspirations d'un homme politique qui côtoie le plus jeune Président de la Cinquième et auquel il emprunte le verbe agir pour marquer sa présence, son efficacité et sa capacité à prendre les bonnes décisions.

Quant à la deuxième Première ministre de ladite République, Élisabeth Borne, son discours reste marqué par le recours fréquent à l'adverbe *ensemble* qui revendique une action commune, le nom *égalité* qui aspire à une meilleure considération face à une femme à la tête de l'exécutif, le verbe *bâtir* comme une inscription dans une nouvelle dynamique politique et de réformes, et enfin d'un suremploi du pronom personnel *nous* qui résonne de plus en plus avec la volonté de mener à bien ses réformes.

Édouard Philippe comme Premier ministre du premier mandat de Macron se démarque des autres locuteurs par une allocution qui prône l'action et reste descriptive dans l'ensemble en se distinguant par le recours fréquent aux différents verbes dits *subjectifs* pour marquer son discours, par opposition à la déclaration de Jean Castex qui reste dominée par la réforme après la crise sanitaire de la COVID-19.

L'analyse factorielle des correspondances a également révélé la présence deux périodes qui marquent ce discours qui restent éloignées l'une de l'autre qui témoignent

d'un changement majeur quant à la politique générale de gouvernement faute d'une majorité au parlement, tandis que l'analyse hiérarchique descendante renvoie aux thématiques qui composent cette typologie de discours.

Pour terminer, le discours de déclaration de politique de déclaration constitue une typologie discursive à part. Il constitue un exercice politique, certes non obligatoire, mais qu'est l'expression d'une volonté de mettre en exécution un programme présidentiel. La diversité des thématiques et des réformes réclame des locuteurs un investissement important dans un savoir-faire linguistique qui demande souvent le recours à des stratégies qui se diversifient en fonction de la configuration des instances populaires élues. Nul ne peut douter de la difficulté d'un tel exercice devant un auditoire composé notamment d'opposants politiques qui guettent la première occasion pour s'attaquer à sa feuille de route, et de remettre en question ses principales réformes. Les méthodes adoptées, dans cette étude pour appréhender les différentes allocutions de politique générale, ont permis d'éclairer davantage la construction des procédés et des stratégies discursives des acteurs politiques en France.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEAUDOIN, Valérie (2016) : « Retour aux origines de la statistique textuelle : Benzécri et l'école française d'analyse des données », in Damon Mayaffre *et al.* (coord.), *JADT 2016 : 13<sup>es</sup> Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*. Nice, Presses de Fac Imprimeur, 17-27. URL : <https://hal.science/hal-01376938/document>
- BENSEBIA, Abdelhak & Lineda BAMBRIK (2022) : « Analyse avec *Iramuteq* du discours de la campagne électorale des présidentielles en France 2022. Analyses thématique et rétorique ». *Altralang Journal*, 4, 172-212. URL : <https://asjp.cerist.dz/en/article/209156>
- BENSEBIA, Abdelhak & Lineda BAMBRIK (2023) : « Les discours inauguraux de la V<sup>e</sup> République française. Exploration statistique des modalités énonciatives ». *Çédille, revista de estudios franceses*, 24, 239-266. DOI : <https://doi.org/10.25145/j.cedille.2023.-24.13>
- BENZECRI, Jean Paul (1982) : *Histoire et préhistoire de l'analyse des données*. Paris, Dunod.
- BENZECRI, Jean Paul (1992) : *Correspondence Analysis Handbook*, New-York, Basel, Hong Kong, Marcel Dekker, Inc.
- BENZECRI, Jean Paul *et al.* (1981) : *Pratique de l'analyse des données, Linguistique et lexicologie*. Paris, Dunod.
- BRUNET, Étienne & Laurent VANNI (2019) : « *Deep learning* et authentification des textes ». *Texto ! Textes et Cultures*, XXIV/1, 1-34. URL : [http://www.revue-texto.net/docannexe/file/4194/texto\\_brunetvanni\\_deep\\_final.pdf](http://www.revue-texto.net/docannexe/file/4194/texto_brunetvanni_deep_final.pdf)

- DEBRÉ, Michel (2017) : « La présence du général de Gaulle est la première de nos nécessités nationales », in Jean Garrigues (dir.), *Les grands discours parlementaires de Mirabeau à nos jours*. Paris, Armand Colin, 388-392. DOI : <https://doi.org/10.3917/arco.garri.-2017.01.0388>
- FONVIEILLE-VOJTOVIC, Aline (1993) : *Paul Ramadier (1888-1961). Élu local et homme d'État*. Paris, Éditions de la Sorbonne. URL : <https://books.openedition.org/psorbonne/-68964>
- GUARESI, Magali (2020) : « Décrire les textes politiques par le deep learning : à la recherche de nouveaux observables ». *JADT 2020 - 15<sup>es</sup> Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, Toulouse. URL : <https://hal.science/hal-03167188v1/document>
- GUARESI, Magali & Damon MAYAFFRE (2021) : « Intelligence artificielle et discours politique. Quelles plus-values interprétatives ? Application aux corpus parlementaire et présidentiel contemporains », in Damon Mayaffre & Laurent Vanni (dir.), *L'intelligence artificielle des textes. Des algorithmes à l'interprétation*. Paris, Honoré Champion (coll. Lettres numériques), 131-182. URL : <https://hal.science/hal-03347997/document>
- LABBÉ, Cyril & Dominique LABBÉ (2003) : « La distance intertextuelle ». *Corpus*, 2, 95-118.
- LEBART, Ludovic ; Bénédicte PINCEMIN & Céline POUDAT (2019) : *Analyse des données textuelles*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- LEBART, Ludovic & André SALEM (1994) : *Statistique textuelle*. Paris, Dunod.
- MARCHAND, Pascal (2007) : *Le grand oral. Les discours de politique générale de la Ve République*. Bruxelles, De Boeck Université.
- MARCHAND, Pascal (2010) : « De l'affrontement partisan à la violence symbolique : la déclaration de politique générale dans la V<sup>e</sup> République ». *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 14/2, 49-66. DOI : <https://doi.org/10.3917/parl.014.0049>
- MAYAFFRE, Damon (2008) : « De l'occurrence à l'isotopie. Les co-occurrences en lexicométrie ». *Syntaxe & Sémantique*, 9, 53-72. URL : <https://shs.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2008-1-page-53?lang=fr>
- MAYAFFRE, Damon ; Magali GUARESI & Laurent VANNI (2020) : « Ces mots que Macron emprunte à Sarkozy. Discours et intelligence artificielle ». *Corpus*, 21. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/5105>
- MIKOLOV, Thomas *et al.* (2013) : « Distributed representations of words and phrases and their compositionality ». *Advances in neural information processing systems*, 26 (C. Burges *et al.*, éd.), 3111-3119.
- TADONNET, Maxime (2017) : « 2. Adolphe Thiers, fondateur d'une république : 1871-1873 », in Maxime Tadonnet (dir.), *Histoire des présidents de la République*, Paris, Perrin, 61-85.
- VANNI, Laurent & Adiel MITTMANN (2016) : « Cooccurrences spécifiques et représentations graphiques, le nouveau "Thème" d'Hyperbase ». *JADT 2016 - 13<sup>es</sup> Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, Nice, 295-305. URL : <https://hal.science/hal-01359413v1>

- VANNI, Laurent & Frédéric PRECIOSO (2021) : « L'intelligence artificielle des textes. Présentation », in Damon Mayaffre et Laurent Vanni (dir.), *L'intelligence artificielle des textes - Des algorithmes à l'interprétation*. Paris, Honoré Champion, 9-71.
- VANNI, Laurent ; Dominique CORNELI ; Dominique LONGREE ; Damon MAYAFFRE & Frédéric PRECIOSO (2020) : « *Hyperdeep : deep learning* descriptif pour l'analyse de données textuelles ». *JADT 2020 - 15<sup>es</sup> Journées internationales d'analyse statistique des données textuelles*, Toulouse. URL : <http://hal.science/hal-02926880v1>
- VANNI, Laurent ; Mélanie DUCOFFE ; Damon MAYAFFRE ; Frédéric PRECIOSO ; Dominique LONGREE ; Vareesh ELANGO ; Santos Nazly BUITRAGO ; Juan GONZALES HUESCA ; Luis GALDO & Carlos AGUILAR (2018) : « Text deconvolution saliency (tds) : a deep tool box for linguistic analysis », in Iryna Gurevych & Yusuke Miyao, *Proceedings of the 56th Annual Meeting of the Association for Computational Linguistics (vol 1: Long Papers)*. Melbourne, Association for Computational Linguistics. URL : <https://hal.science/hal-01804310v1>